

Termes de Référence

**de l'évaluation décentralisée de la contribution du PAM au
Système de Protection Sociale Adaptative (SPSA) en Mauritanie
depuis 2018**

Programme Alimentaire Mondial (PAM) Mauritanie

Table des Matières

1. Introduction.....	1
2. Raisons de l'évaluation	2
2.1. Logique.....	2
2.2. Objectifs	3
2.3. Participants et Utilisateurs.....	3
3. Contexte et sujet de l'évaluation.....	6
3.1. Contexte.....	6
3.2. Sujet de l'évaluation	8
4. Approche de l'évaluation	9
4.1. Champ.....	9
4.2. Critères d'évaluation et Questions.....	9
4.3. Disponibilité des données	12
4.4. Méthodologie.....	13
4.5. Assurer la qualité	15
5. Phases et Produits à Délivrer	16
6. Organisation de l'évaluation et questions d'éthique	18
6.1. Conduite de l'évaluation.....	18
6.2. Composition et Compétences de l'équipe	18
6.3. Considérations de Sécurité.....	20
6.4. Ethique	20
7. Rôles et Responsabilités des Parties Prenantes.....	21
8. Communication et budget	22
8.1. Communication.....	22
8.2. Budget.....	23
Annexe 1 : Carte de la Mauritanie	24
Annexe 2 : Programme d'évaluation.....	25
Annexe 3 : Liste de la documentation disponible	27
Annexe 4 : Membres du comité d'évaluation (CC).....	28
Annexe 5 : Membres du Groupe de référence de l'évaluation (GRE)	29
Annexe 6 : Plan de communication externe.....	31

Annexe 7 : Cadres logiques	33
Annexe 8 : Tableau nombre de bénéficiaires de l'assistance directe du PAM planifiés (PSP 2019-2022)	46
Annexe 9 : Acronymes	47

1. Introduction

1. Ces Termes de Référence (TDR) sont élaborés pour l'évaluation de la contribution du Programme Alimentaire Mondial (PAM) à la mise en place et à l'opérationnalisation d'un Système de la Protection Sociale Adaptative (SPSA) en Mauritanie depuis 2018. Cette évaluation est demandée par le bureau de pays du PAM Mauritanie et couvrira la période 2018 à mars 2020. Le développement d'un système intégré de protection sociale est une priorité du Gouvernement Mauritanien reflétée dans la Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée (SCAPP) (2016-2030) et la Stratégie Nationale de Protection Sociale (SNSP), dans le but de protéger et d'accompagner les populations les plus vulnérables du pays face aux défis que constituent la pauvreté structurelle et les chocs conjoncturels, notamment ceux d'ordre naturel. Dans un contexte fortement marqué par les effets du changements climatiques, la mise en place de filets sociaux réactifs aux chocs efficaces, adossés à des dispositifs d'alerte, de prises de décision et de financement rapide constituent des jalons importants pour renforcer la résilience tant au niveau national que local. De tels mécanismes sont nécessaires pour l'atteinte des objectifs de développement durable (ODD), en particuliers les ODD 1 et 2.
2. Depuis janvier 2019, le PAM Mauritanie met en œuvre son *Plan Stratégique Pays* (PSP) 2019-2022 qui prévoit un repositionnement du Programme Alimentaire Mondial en appui à la mise en place d'un système national de protection sociale adaptative, combiné à la mise en œuvre d'interventions intégrées et pluriannuelles de renforcement de la résilience communautaire en faveur des populations locales et réfugiées, ainsi qu'au maintien de solides capacités de réponse aux crises.
3. Le PAM travaille avec des partenaires des Nations Unies (Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), Bureau International du Travail (BIT), Organisation pour l'agriculture et l'alimentation (FAO) et avec la Banque Mondiale (BM), de manière concertée, depuis 2016, pour appuyer la mise en place des outils et capacités requises au fonctionnement du SPSA de la Mauritanie. Cette priorité constitue un élément-clé du PSP du PAM.
4. Cette évaluation représente une opportunité pour le PAM de documenter les réalisations liées au renforcement des outils et capacités du SPSA émergent, sur les cinq composantes essentielles suivantes : (i) l'alerte précoce, (ii) le dispositif de préparation et de réponse aux chocs, (iii) le financement de la réponse aux chocs, (iv) la priorisation géographique et le ciblage, et (v) les modalités d'assistance. L'évaluation, qui sera conduite entre octobre 2019 (phase de préparation) et juillet 2020 (phase de compte rendu), est gérée par un comité d'évaluation (CE) formé par l'unité de suivi et évaluation du bureau pays (BP) du PAM et de l'unité évaluation du bureau régional (BR) du PAM à Dakar (en appui au BP du PAM en Mauritanie).
5. Ces TDR ont été préparés par le CE en se basant sur la revue des documents et sur la consultation des participants en suivant le modèle standard du PAM. Le but de ces TDR est double : d'une part, ils fournissent des informations importantes aux membres de l'équipe de l'évaluation et les aident à guider le processus d'évaluation

; et d'autre part, ils fournissent des informations importantes aux participants sur l'évaluation proposée.

6. Les TDR définissent entre autres la finalité, la portée et les objectifs de l'évaluation. Un ensemble de questions clés ont également été proposées afin de mieux définir les objectifs et la méthodologie à utiliser lors des différentes étapes de cet exercice. Les questions, la méthodologie et les outils d'évaluation seront ultérieurement affinés par l'équipe au cours de l'évaluation.

2. Raisons de l'évaluation

7. Les raisons de la commande de cette évaluation sont présentées ci-dessous.

2.1. Logique

8. L'évaluation du portefeuille de pays du PAM (2011-2015) recommandait de poursuivre la recherche et la mise en œuvre des complémentarités et synergies avec le programme national de filets sociaux et recommandait aussi de poursuivre les efforts de renforcement des capacités de la Mauritanie dans le suivi de conjoncture et d'alerte de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Cette évaluation, au même titre que la revue nationale de l'ODD 2 (Faim Zéro) réalisée en 2017, a constitué la base à partir de laquelle les orientations du PSP ont été définies.
9. En 2020, le PSP 2019-2022, qui prévoit le renforcement de la capacité du PAM, du Gouvernement et des Partenaires Techniques et Financiers à sauver des vies et à protéger les moyens d'existence, sera dans sa 2^e année de mise en œuvre.
10. Par ailleurs, le PAM et la BM, qui travaillent en étroite collaboration depuis 2017, ont renforcé et structuré leur collaboration à travers un protocole d'accord pour la période 2019-2022, qui définit le cadre, les objectifs et les modalités de leurs collaborations. Le protocole identifie l'appui au SPSA comme priorité commune et inclus un plan d'action conjoint.
11. La présente évaluation permettra de faire le point sur le travail déjà accompli par le PAM à mi-parcours de son PSP et de sa collaboration avec la BM, d'apprécier sa contribution au processus de mise en place du SPSA, puis de réajuster et de réorienter les priorités stratégiques et opérationnelles. Sa réalisation est prévue au titre du plan stratégique pays 2019-2022 du PAM.
12. Les conclusions et recommandations de l'évaluation seront utilisées par le PAM en Mauritanie pour apprécier le niveau de réalisation et les ajustements stratégiques et opérationnels requis sur chacune des cinq composantes du SPSA, à savoir : (i) l'alerte précoce, (ii) le dispositif de préparation et de réponse aux chocs, (iii) le financement de la réponse aux chocs, (iv) la priorisation géographique et le ciblage, et (v) les modalités d'assistance.
13. L'évaluation informera les parties prenantes de la pertinence, de l'efficacité, de l'efficience, de la durabilité, de la cohérence et de l'appropriation des résultats et

montrera dans quelle mesure le PAM a eu un impact significatif dans la mise en place et dans la fonctionnalité des systèmes opérationnels. Elle permettra également d'engager des efforts de plaidoyer coordonnées en faveur de la mise en place du SPSA.

2.2. Objectifs

14. Les évaluations ont deux objectifs qui se renforcent mutuellement, la redevabilité et l'apprentissage mais l'accent sera particulièrement mis sur l'apprentissage pour améliorer les actions à venir :
15. **Redevabilité** – L'évaluation analysera et rendra compte au Gouvernement, aux autorités nationales de Mauritanie, aux donateurs du PAM de la performance et des résultats de l'appui apporté à la mise en place du SPSA en Mauritanie depuis janvier 2018.
16. **Apprentissage** – L'évaluation analysera les points forts des interventions, les points nécessitant des améliorations et déterminera les raisons pour lesquelles certains résultats sont survenus ou non, afin de tirer des leçons, des meilleures pratiques, et des indications pour apprendre. Elle fournira des conclusions qui reposent sur des preuves pour éclairer le processus de décisions opérationnelles. Les observations seront diffusées de façon active et les leçons seront incorporées dans les systèmes appropriés de partage des leçons. Les conclusions, recommandations et enseignements tirés par l'évaluation pourront ainsi être pris en compte lors de la conception et de la mise en œuvre des futurs plans d'action afin de renforcer l'impact des interventions.

2.3. Participants et Utilisateurs

17. Un nombre de participants internes et externes au PAM sont intéressés par les résultats de l'évaluation et certains d'entre eux seront consultés durant tout le processus d'évaluation et joueront un rôle dans la conception et la mise en œuvre de cette évaluation. Le Tableau 1 ci-dessous fournit une description préliminaire des participants, qui devrait être approfondie par l'équipe d'évaluation lors de la phase de démarrage.
18. **La redevabilité envers les populations affectées** est liée aux engagements du PAM d'inclure les bénéficiaires en tant que participants importants dans le travail du PAM. Ainsi, le PAM est engagé à s'assurer de l'égalité des sexes (genres), et de l'engagement des femmes dans le processus d'évaluation de façon appropriée, avec la participation et la consultation des femmes, hommes, garçons et filles de différents groupes.

Tableau 1 : Analyse Préliminaire des Participants

Participants	Intérêt dans l'évaluation et utilisations probables du rapport d'évaluation par les parties prenantes
PARTIES PRENANTES INTERNES	

Bureau de Pays (BP) – PAM - Mauritanie	Responsable de la planification et de la mise en œuvre des interventions au niveau du pays, il est directement impliqué dans l'évaluation et son intérêt est de tirer des leçons sur la base de son expérience afin d'éclairer la prise de décision. Il est également amené à rendre des comptes sur les résultats de ses interventions en interne, ainsi qu'à ses bénéficiaires, donateurs et partenaires.
Bureau Régional (BR) PAM Dakar	Responsable à la fois de la supervision des Bureaux de Pays (BPs), de l'encadrement et de l'appui technique, la direction du Bureau Régional a grand intérêt à prendre connaissance d'un bilan indépendant des choix arrêtés en matière de positionnement stratégique et de la performance opérationnelle des actions engagées. L'équipe évaluation du Bureau Régional (BR) fournit un soutien à la direction du BP et du BR pour assurer une évaluation de qualité, crédible et utile.
Siège du PAM	Le siège du PAM, en particulier son équipe en charge de la protection sociale, est intéressé par les leçons qui émergeront de cette évaluation, en particulier celles concernant les choix arrêtés en matière de positionnement stratégique.
Bureau de l'Évaluation du PAM	Le Bureau de l'évaluation du PAM est intéressé à assurer que les évaluations décentralisées fournissent des évaluations de qualité, crédibles et utiles qui respectent les dispositions d'impartialité ainsi que les rôles et les responsabilités de divers participants aux évaluations décentralisées tel qu'identifiées dans la politique d'évaluation.
Conseil d'Administration du PAM	L'organe directeur du PAM est intéressé par les informations sur l'efficacité des opérations de l'agence. Cette évaluation ne sera pas présentée au Conseil d'Administration mais ses observations peuvent être incluses dans les synthèses annuelles et dans les processus d'apprentissage d'ensemble.
PARTIES PRENANTES EXTERNES	
Bénéficiaires	En tant que bénéficiaires ultimes de l'aide alimentaire (ménages vulnérables pendant la période de soudure, femmes et enfants en situation de malnutrition aigüe et modérée, enfants scolarisés dans le primaire dans des zones vulnérables, ménages vulnérables participant à la création d'actifs communautaire), l'enjeu pour le PAM est de déterminer si son aide est appropriée et efficace. Ainsi, le niveau de participation dans l'évaluation de femmes, hommes, garçons et filles de différents groupes sera déterminé et leurs perspectives respectives seront recherchées.
Gouvernement	Le Gouvernement, en particulier le Ministère de l'Economie et de l'Industrie et le Ministère des Affaires Sociales, de l'Enfance et de la Famille qui co-pilotent la Stratégie nationale de protection sociale (SNPS) , mais également l'Agence Tadamoune, le Ministère de l'Éducation et le Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA) , ont

	un intérêt direct dans cette évaluation. Leur intérêt sera de s'assurer que les activités du PAM dans le pays sont conformes à leurs priorités, harmonisées avec l'action de d'autres partenaires et atteignent les résultats attendus. Les problèmes liés au développement des capacités, au passage de responsabilité et à la durabilité sont particulièrement importants.
Equipe Pays des Nations Unies (UNCT)	L'action harmonisée de l'équipe pays des Nations Unies, articulés dans le cadre du Cadre de Partenariat pour le Développement Durable (CPDD), doit contribuer à la réalisation des objectifs de développement du gouvernement. Le bureau de la Coordination des NU et les différentes agences qui composent l'équipe-pays ont par conséquent un intérêt à s'assurer que l'action du PAM contribue efficacement aux efforts communs des Nations Unies en matière de Protection Sociale. Il s'agit en particulier de l'UNICEF, du BIT, de la FAO, de l'OIM et du HCR.
ONGs	Les ONGs sont partenaires du PAM, à la fois dans la mise en œuvre de certaines activités et à travers leurs propres programmes. Celles-ci sont impliquées dans la thématique Protection Sociale, et constituent des acteurs incontournables en matière d'alerte précoce et d'assistance saisonnière (à travers le groupe sécurité alimentaire), contribuant de fait au volet « réactif au choc » du SPSA. L'évaluation sera d'intérêt pour les ONG car elle portera sur des dimensions stratégiques et opérationnelles sur lesquelles elles sont pleinement impliquées.
Donateurs	Les opérations du PAM sont financées par plusieurs donateurs (notamment DFID, BMZ, KfW, ECHO, USAid, etc.). Ces acteurs sont intéressés de savoir si leurs financements ont été dépensés de façon efficace et ont permis de contribuer à répondre à la fois à des besoins immédiats mais également à l'impératif de construction de systèmes nationaux permettant au Gouvernement d'intervenir de manière plus autonome et pérenne.

19. Les utilisateurs primaires de cette évaluation seront :

- Le Bureau du PAM Mauritanie et leurs partenaires stratégiques, notamment lié à la mise en œuvre du SPSA ;
- Le Bureau Régional (BR) dans l'utilisation des conclusions et recommandations de l'évaluation, pour fournir des conseils stratégiques sur des programmes de protection sociale dans d'autres pays et tirer les leçons ;
- Le Siège du PAM pour l'apprentissage au niveau de l'organisation au sens large, et pour la redevabilité ;
- Le bureau de l'évaluation du PAM (OEV), le cas échéant, pour enrichir les synthèses des évaluations et pour informer les compte-rendu annuels au Conseil d'Administration ;
- Le Gouvernement et tous les ministères impliqués dans le SPSA pour identifier les forces et les faiblesses à partager avec toutes les parties prenantes, pour améliorer la mise en œuvre du SPSA et les axes de collaboration, pour capitaliser

les expériences et les leçons apprises et pour utiliser les conclusions et recommandations dans le cadre de plaidoyer ;

- Les donateurs pour la prise de décisions sur le financement des prochaines phases du programme ;

3. Contexte et sujet de l'évaluation

3.1. Contexte

20. La Mauritanie est une république indépendante depuis 1960. Le pays est d'une superficie de 1 030 700 km² et est essentiellement désertique, abritant une population de près de 4,4 millions d'habitants (femmes : 50,4 % et hommes : 49,6 %) dont 57% ont moins de 20 ans, la moitié vivent en milieu urbain, moins de 2 % mènent encore une vie nomade et 32 % des ménages sont dirigés par des femmes¹. Le taux de croissance annuel moyen de la population était de 2,8 % entre 2000 et 2013. La situation socioéconomique se caractérise par une forte proportion démographique de jeunes (sous-qualifiés et sous-employés), des inégalités entre les sexes et un accès limité aux services sociaux de base. Avec un PIB par habitant de 1 270 USD, la Mauritanie est un pays à revenu intermédiaire et à déficit vivrier. Il se classe 159^e sur 189 pays selon l'indice de développement humain du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) en 2018.
21. La Mauritanie a un Indice mondial de la faim de 25,2 (IFPRI, 2017) et se classe au 83^e rang sur 119 pays. Les moyens d'existence dépendent principalement de l'agriculture et de l'élevage.
22. Malgré des réductions significatives de la pauvreté, de la malnutrition et de la mortalité infantile, la Mauritanie se classe 159^{ème} au classement de l'indice de développement humain (IDH). Elle est confrontée à d'importants défis structurels et liés aux chocs en ce qui concerne l'atteinte des objectifs du développement durable (ODD). La pauvreté est passée de 42% en 2008 à 31% en 2014, mais il existe de grandes disparités d'une région à l'autre en termes de sexe, d'âge et de statut professionnel ; 74% des pauvres - essentiellement des agriculteurs, des éleveurs et des femmes et jeunes sans terre ou non rémunérés - vivent dans les zones rurales².
23. La Mauritanie est un pays à déficit vivrier : la production céréalière ne couvre que 30 % de la demande nationale. La disponibilité n'est généralement pas un problème, mais les marchés sont vulnérables aux fluctuations des prix alimentaires mondiaux, et l'accès peut être difficile parce que la population est dispersée et certaines zones sont parfois inaccessibles durant la saison des pluies.
24. La situation en matière de sécurité alimentaire est préoccupante. En moyenne, 959 400 Mauritaniens - 195 525 hommes, 268 082 femmes, 232 462 filles et 263 331 garçons - souffrent régulièrement d'insécurité alimentaire, et les variations

¹ United Nations department for Economic and Social Affairs, 2017. World Population Prospects (disponible à <https://esa.un.org/undp/wpp>) ; Recensement Général de la Population et de l'Habitat, 2013 (disponible à www.ons.mr/index.php/publications/operations-statistiques/16-rgph-2013).

² Enquête permanente sur les conditions de vie des ménages), 2008 and 2014 (disponible à www.ons.mr/index.php/publications/operations-statistiques/17-epcv-2014 et www.ons.mr/index.php/publications/operations-statistiques/16-rgph-2013).

saisonniers sont considérables. L'insécurité alimentaire varie généralement entre 19 % après la récolte et 26 % pendant les périodes de soudure. Cependant, en août 2017, 28 % de la population dans son ensemble, 31 % des ménages dirigés par des femmes et 26% des ménages dirigés par des hommes étaient en insécurité alimentaire (source FSMS). Environ 60% des personnes en situation d'insécurité alimentaire vivaient dans des zones rurales. Les femmes rurales sont touchées de façon disproportionnée parce qu'elles ont peu d'opportunités d'emploi, possèdent peu d'actifs productifs et ont des capacités d'adaptation limitées.

25. Une analyse intégrée du contexte (AIC) réalisée en 2017 a conclu que cinq régions - Assaba, Gorgol, Guidimakha, Hodh el Gharbi et Tagant - étaient les plus exposées aux chocs naturels fréquents et à l'insécurité alimentaire et une sixième - Hodh Ech Chargui - était affectée par une insécurité alimentaire récurrente et l'arrivée de réfugiés du Mali.
26. Les sécheresses de 2011, 2014 et 2017 ont érodé les moyens de subsistance et endommagé les écosystèmes. Les stratégies d'adaptation négatives telles que la vente de bétail à faible prix et la réduction de la consommation alimentaire sont fréquentes en cas de chocs, de même que les tensions entre agriculteurs et éleveurs et la surexploitation des ressources naturelles. Les ménages dirigés par des femmes ont tendance à avoir moins d'options de subsistance. Les hommes réagissent généralement aux chocs en émigrant ou en passant par une transhumance plus précoce et plus longue, laissant les femmes avec une charge de travail accrue et moins d'adultes pour s'occuper des enfants, augmentant ainsi le risque du travail des enfants.
27. Malgré une relative sécurité et stabilité politique depuis 2012, la Mauritanie est affectée par la volatilité régionale. En mars 2018, la violence dans le nord du Mali a provoqué l'afflux de 55 263 réfugiés - 16 225 filles, 15 729 garçons, 13 719 femmes et 9 590 hommes - qui se sont enregistrés au camp de Mberra dans le département de Bassikounou. Dans l'ensemble, la situation au Mali et dans la région voisine reste instable.
28. Le développement d'un système intégré de protection sociale est une priorité du Gouvernement pour 2016-2030 (SCAPP) et plus particulièrement de la Stratégie nationale de protection sociale (SNPS). Elle est considérée comme une étape clé pour assurer l'inclusivité de la croissance économique du pays et doter la Mauritanie d'un ensemble d'outils, de processus et d'un cadre institutionnel appropriés pour faire face aux défis structurels en matière de pauvreté, d'insécurité alimentaire et de malnutrition, de même qu'aux vulnérabilités transitoires liées aux chocs et crises cycliques.
29. La Mauritanie dispose d'une stratégie nationale d'institutionnalisation du genre (SNIG, 2015) qui s'articule autour d'une vision portant sur le développement de l'égalité en droits et en dignité de tous les citoyens et le partage équitable des ressources et responsabilités entre les femmes et les hommes. Selon le rapport du PNUD de 2016, la Mauritanie a un indice d'inégalité entre les sexes de 0,626, ce qui la place au 147e rang sur 159 pays. En Mauritanie, seulement 11,1 % des femmes ont atteint au moins un niveau d'enseignement secondaire, contre 23,5 % des

hommes. Pour 100 000 naissances vivantes, 602 femmes meurent de causes liées à la grossesse et le taux de natalité chez les adolescentes est de 78,6 naissances pour 1 000 femmes de 15 à 19 ans. Les taux de mariages précoces et/ou forcés sont élevés : 15,6 % des filles se marient avant l'âge de 15 ans et 35,2 % avant 18 ans. La participation des femmes au marché du travail est de 29,1% contre 65,3 % pour les hommes. Bien que la qualité de l'éducation et le maintien des enfants à l'école demeurent préoccupants, les politiques gouvernementales prévoient l'accès universel à l'enseignement pré primaire et primaire. Le taux net de scolarisation dans l'enseignement primaire est de 81,1 % (filles : 82,7 % et garçons : 79,5 %), mais les taux de rétention des filles (59,7 %) sont légèrement inférieurs à ceux des garçons (60,5 %). Pourtant, il subsiste un écart important entre les sexes en termes d'alphabétisation, avec un taux d'alphabétisation de 35,4 % pour les femmes contre 57,4 % pour les hommes.

30. La revue "Faim Zéro" avait permis d'identifier quelques faiblesses du Gouvernement sur lesquelles le PAM et ses partenaires ont prévu de concentrer leurs efforts en termes de renforcement de capacités. En effet, il a été noté l'absence d'un mécanisme national structuré pour détecter et répondre efficacement aux chocs pouvant affecter la sécurité alimentaire et la nutrition des populations. Des insuffisances sont également notées sur l'élaboration de documents de stratégies du Gouvernement notamment sur le programme national des cantines scolaires, mais aussi, l'inexistence d'approches consolidées en matière de ciblage, de choix des modalités appropriées d'appui aux populations vulnérables, l'inclusion de mesures tenant compte de la dimension nutrition dans les dispositifs de sécurité, le passage à l'échelle des mesures locales d'adaptation climatique et le choix des mesures institutionnelles à prendre pour faire évoluer la dimension genre

3.2 . Sujet de l'évaluation

31. L'évaluation portera sur la contribution du Programme Alimentaire Mondial (PAM) à la mise en place et l'opérationnalisation du système national de Protection Sociale Adaptative (SPSA) en Mauritanie depuis 2018 (Annexe 1).
32. L'évaluation portera sur l'appui apporté, au niveau institutionnel et opérationnel, aux cinq fonctions essentielles du SPSA que sont : (1) l'alerte précoce, (2) le dispositif de préparation et de réponse aux chocs en matière de sécurité alimentaire et de nutrition, (3) le financement de la réponse aux chocs, (4) la priorisation géographique et le ciblage ménage, et (5) les modalités d'assistance (« service delivery »). Elle permettra d'évaluer, sur chacune de ces fonctions, la pertinence des choix effectués en matière (i) de partenariat et d'orientations stratégiques mais également (ii) d'appui opérationnel aux capacités, outils et procédures gouvernementales.
33. L'évaluation couvrira, en plus de l'activité 6 du PSP (qui est une activité essentiellement dédiée au renforcement de capacité), les activités 2, 3, 4 et 5 du PSP 2019-2022 (voir annexe 8 pour plus de détails). Le cadre logique du PSPI (2018) et celui du PSP 2019-2022, disponibles en annexe 7 de ce document, décrivent les résultats attendus à court et moyen terme, les indicateurs de performance ainsi

que les activités menées par le PAM dans le cadre de la mise en place du SPSA. A noter que le PSPI (2018) a légèrement évolué pour aboutir au PSP (2019-2022) gardant essentiellement les mêmes activités

34. L'activité 6 du PSP bénéficiera indirectement aux Mauritaniens sujets aux chocs par la mise en place du SPSA.
35. L'activité 6 ayant une portée transversale, on peut estimer à près de 380.000 bénéficiaires directs de l'assistance du PAM qui pourraient être impactés par l'appui au SPSA (voir annexe 8 pour plus de détails). De plus, les agents du Ministère de l'Economie et de l'Industrie, du Ministère des Affaires Sociales, de l'Enfance et de la Famille, de l'Agence Tadamoune, du Ministère de l'Education et le Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA) au niveau de Nouakchott ainsi que tous leurs démembrés, notamment dans les 6 régions les plus exposées/vulnérables aux chocs (Assaba, Gorgol, Guidimakha, Hodh el Gharbi, Tagant et Hodh Ech Chargui) seront également impactés.
36. Les principaux donateurs sont DFID, BMZ, KfW, ECHO, USAid,
37. Les principaux partenaires opérationnels œuvrant dans la mise en place du fonctionnement du SPSA sont la Banque Mondiale, les partenaires des organismes des Nations Unies et d'autres parties prenantes dont les Organisations Non Gouvernementales (ONG) OXFAM et ACF.
38. Au niveau des ressources, l'intégralité du portefeuille-pays du PAM est, depuis 2018, orienté vers l'objectif stratégique de mise en place du SPSA soit 39 millions USD financés sur 61 millions USD budgétisés en 2018, et 30 millions USD financés sur 36 millions USD budgétisés en 2019.

4. Approche de l'évaluation

4.1. Champ

39. L'évaluation se déroulera entre octobre 2019 et juillet 2020 (voir annexe 2 pour le programme de l'évaluation) et portera sur l'ensemble des aspects relatifs à l'appui du PAM au SPSA depuis 2018. Les éléments évalués sont ceux décrits au titre du paragraphe 34 ci-dessus. L'évaluation analysera également comment la dimension « égalité des sexes et autonomisation de la femme » a été prise en compte. L'évaluation couvrira principalement le niveau national, tout en tenant compte de l'expérience en matière d'opérationnalisation des outils et programmes au niveau local.

4.2. Critères d'évaluation et Questions

40. **Critères d'évaluation** L'évaluation appliquera les critères d'évaluation internationaux : pertinence, efficacité, efficience, impact, durabilité, cohérence et appropriation. La dimension genre sera considérée de manière transversale.
41. **Questions d'évaluation** En lien avec ces critères d'évaluation, l'évaluation traitera les questions suivantes, qui seront ensuite revues et développées par l'équipe d'évaluation pendant la phase de démarrage. Chacune d'entre elles devra être

analysée à la lumière des cinq fonctions essentielles du SPSA décrites au paragraphe 34. Collectivement, les questions ont pour but de tirer les principales leçons et d'évaluer la performance de l'appui du PAM au SPSA. Leur analyse permettra de renseigner les futures décisions stratégiques et opérationnelles des deux organisations.

Tableau 2 : Critères et questions d'évaluation

Critères	Questions d'évaluation
Pertinence	<p>1. Dans quelle mesure l'appui du PAM au SPSA est-il pertinent pour répondre aux besoins des populations les plus vulnérables, et approprié pour atteindre les résultats prévus ?</p> <p>1.1. Est-ce que l'appui apporté au SPSA est pertinent et cohérent avec les politiques et priorités du gouvernement, des partenaires et des donateurs ?</p> <p>1.2. Dans quelle mesure, les cinq dimensions définies comme prioritaires présentées au paragraphe 25 sont-elles pertinentes ?</p> <p>1.3. Dans quelle mesure, les activités menées sont-elles adéquates et réalistes pour atteindre les résultats prévus ?</p> <p>1.4. Dans quelle mesure, les choix effectués en matière d'ancrage institutionnel et de partenariat stratégique sont-ils justifiés ?</p> <p>1.5. Dans quelle mesure, l'appui au SPSA s'articule-t-il de manière cohérente avec les différentes interventions prévues par le PAM au niveau pays, et avec les objectifs globaux de l'organisation ?</p> <p>1.6. Dans quelle mesure, l'implication et l'engagement de la contrepartie nationale facilite le processus de mise en place du SPSA ?</p> <p>1.7. Dans quelle mesure la dimension « genre et autonomisation de la femme » a-t-elle été prise en compte dans les activités d'appui au SPSA ?</p>
Efficacité	<p>2. Dans quelle mesure les actions menées par le PAM ont-elles contribué à renforcer les capacités institutionnelles, les outils et procédures nécessaires au fonctionnement du SPSA ?</p> <p>2.1. Dans quelle mesure, les résultats des interventions entreprises par le PAM sont réalisés/susceptibles d'être atteints ; et quels ont été les principaux facteurs influençant l'atteinte ou la non-atteinte des résultats ?</p> <p>2.2. Dans quelle mesure, les capacités humaines et matérielles des institutions nationales et locales à opérer le SPSA ont-elles été renforcées ?</p> <p>2.3. Dans quelle mesure, les procédures et outils existants en matière de protection sociale adaptative ont-ils été renforcés ?</p>

	<p>2.4. Dans quelle mesure, les activités menées conjointement avec les autres partenaires ont-elles eu un impact sur le développement de synergies et d'intégration entre les acteurs du développement et des acteurs humanitaires ?</p> <p>2.5. Les produits (outputs) prévus du projet ont-ils été réalisés ? Quels produits ont bénéficié aux hommes, femmes, garçons et filles ?</p> <p>2.6. Dans quelle mesure les filles et les femmes ont été impliquées dans le processus de mise en place du SPSA et des activités permettant sa mise en œuvre ?</p>
Efficienc	<p>3. Dans quelle mesure les modalités de mise en œuvre des interventions du PAM ont-elles influencé l'atteinte de résultats probants ?</p> <p>3.1. Est-ce que les activités ont été mises en œuvre, en temps opportun et selon le calendrier prévu ?</p> <p>3.2. Quels sont les facteurs de gestion qui ont amélioré ou réduit l'efficacité de l'intervention ?</p> <p>3.3. Dans quelle mesure, l'allocation des ressources participe-t-elle à l'atteinte des changements ?</p> <p>3.4. Dans quelle mesure, le PAM à travers les mécanismes de coordination a su se positionner au sein de ses partenaires pour assurer une utilisation efficace des fonds à disposition ?</p> <p>3.5. Dans quelle mesure le processus de mise en place du SPSA a-t-il créé des synergies et des complémentarités avec d'autres interventions et d'autres partenaires techniques et financiers dans le cadre du renforcement de la résilience des populations vulnérables ?</p>
Impact	<p>4. Dans quelle mesure le PAM contribue-t-il à la satisfaction des besoins essentiels des ménages les plus vulnérables ?</p> <p>4.1. L'appui apporté a-t-il permis aux ménages les plus vulnérables de bénéficier d'une assistance plus lisible, cohérente et prévisible ?</p> <p>4.2. Y-a-t-il des indications qui montrent que les interventions menées améliorent/amélioreront la sécurité alimentaire et nutritionnelle des communautés les plus vulnérables ?</p> <p>4.3. Dans quelle mesure, les activités de renforcement des mécanismes et outils opérationnels ont-elles eu un impact sur l'autonomisation des femmes et l'amélioration du potentiel genre et nutrition ?</p>
Durabilité et appropriation	<p>5. Dans quelle mesure, les acquis liés à l'appui du PAM perdureront sur le long-terme ?</p> <p>5.1. Les choix stratégiques, budgétaires et opérationnels effectués sont-ils de nature à assurer une prise en charge effective et durable du SPSA par le gouvernement ?</p>

	<p>5.2. Quel est le niveau d'implication et d'engagement de la contrepartie nationale dans le processus de mise en place du SPSA ?</p> <p>5.3. Dans quelle mesure, les effets ou les changements observés sont susceptibles d'induire d'autres changements espérés ?</p> <p>5.4. Dans quelle mesure, le design et la mise en œuvre des interventions considèrent les questions du genre et d'autonomisation des femmes ?</p> <p>5.5. Les questions de protection ont-elles été considérées à la conception et à la mise en œuvre des activités ?</p>
Cohérence	<p>6. Dans quelle mesure, l'appui au SPSA tient compte des considérations, principes et normes humanitaires et participe à la cohérence des différents acteurs ?</p> <p>6.1. Dans quelle mesure les facteurs contextuels (stabilité/instabilité politique, mouvements de population, réfugiés etc.) ont-ils été pris en compte dans la conception et la prestation de l'intervention ?</p> <p>6.2. Dans quelle mesure, les interventions du PAM étaient-elles cohérentes avec les politiques et programmes clés des autres partenaires opérant dans le même contexte ?</p> <p>6.3. Dans quelle mesure la conception et l'exécution de l'intervention étaient-elles globalement conformes aux principes humanitaires ?</p> <p>6.4. Dans quelle mesure, l'intervention du PAM est-elle cohérente avec la politique genre du PAM 2015-2020 et les politiques nationales ?</p> <p>6.5. Dans quelle mesure l'implication des filles et des femmes est-elle cohérente pour la mise en place du SPSA opérationnel ?</p>

4.3. Disponibilité des données

42. Les sources générales d'information comprennent entre autres :

- a) Les différents plans et stratégies de la Mauritanie
- b) Le Cadre de partenariat pour le développement durable (CPDD)
- c) La Stratégie intégrée des Nations-Unies pour le Sahel (SINUS),
- d) Les plans stratégiques pays
- e) L'évaluation du portefeuille de pays du PAM (2011-2015)
- f) Les rapports de sécurité alimentaire et nutritionnelle
- g) Les rapports des différentes études menées avec les partenaires
- h) Les rapports annuels de projet du PAM et les rapports aux donateurs,
- i) Les notes de réunions, rapports de missions et rapports de suivi du PAM et des partenaires

43. Cette liste n'est pas exhaustive mais donne un aperçu de la documentation pouvant être mise à disposition de l'équipe d'évaluation. Une liste plus détaillée est donnée en annexe 3. Tous les documents utiles seront mis à la disposition de l'équipe d'évaluation par le Bureau pays du PAM en Mauritanie, par les partenaires

gouvernementaux et autres partenaires impliqués dans la mise en œuvre de la PSA.

44. D'une façon générale, dans le cadre de cette évaluation décentralisées, les données mises à disposition seront essentiellement des données qualitatives et de ce fait peuvent rendre l'analyse des résultats plus complexe principalement en termes des effets sexo-spécifiques. Par ailleurs, la principale limitation sera l'inadéquation du cadre logique existant du PSP pour suivre et mesurer les contributions à la mise en place du SPAS. Un autre facteur limitant sera lié à la mobilité du staff du ministère au niveau central et au niveau décentralisé mettant en cause la préservation de la mémoire institutionnelle.
45. La partie impact sur les populations vulnérables sera difficile à évaluer du fait du lien de causalité distant et de la présence de d'autres facteurs exogènes. L'équipe d'évaluation devrait reconstituer une théorie du changement et se concentrer sur l'atteinte d'outcomes intermédiaires.
46. En ce qui concerne la qualité des données et des informations, l'équipe d'évaluation devrait :
 - a. Évaluer la disponibilité et la fiabilité des données dans le cadre de la phase de démarrage en s'appuyant sur les informations fournies dans cette section. Cette revue renseignera la collecte des données.
 - b. Vérifier de façon systématique l'exactitude, la constance et la validité des données collectées et des informations, et reconnaître toute limitation/ mise en garde pour tirer des conclusions utilisant les données.

4.4 Méthodologie

47. La méthodologie d'évaluation sera élaborée après la confirmation des questions d'évaluation et sera résumée dans la matrice d'évaluation qui sert ensuite d'outil pour guider l'évaluation.
48. La méthodologie sera conçue par l'équipe d'évaluation et devrait :
 - Employer les critères d'évaluation pertinents ci-dessus (pertinence, efficacité, efficience, impact, durabilité, cohérence et appropriation).
 - Démontrer l'impartialité et l'absence de prises de partie en s'appuyant sur des sources d'informations croisées (groupes de participants, y compris les bénéficiaires, etc.) La sélection de sites de visites de terrain devra aussi démontrer l'impartialité.
 - Utiliser des méthodes mixtes (quantitative, qualitative, participative, etc.) pour assurer le croisement des informations par une variété de moyens. L'équipe d'évaluation utilisera un cadre analytique clair pour guider l'analyse des différents types de documents fournis par le PAM, le gouvernement, les donateurs et les partenaires. La principale forme de collecte de données primaires, impliquera des entretiens structurés et/ou semi-structurés avec les bureaux et sous-bureaux du PAM à Kaedi, Bassikounou et Kiffa et ses partenaires (gouvernement, institutions des Nations Unies, partenaire

coopérant, donateurs, dirigeants communautaires...) Pour la collecte de données au niveau des communautés et des bénéficiaires, l'évaluation adoptera principalement une approche qualitative. Des focus groups seront organisés en utilisant des approches et des outils participatifs pour obtenir les opinions et les points de vue du plus grand nombre possible de membres du groupe de discussion afin de mesurer l'impact sur les communautés.

- Appliquer une matrice d'évaluation tournée vers les réponses aux questions d'évaluation importantes, en prenant en compte les défis de disponibilité des données, le budget et les contraintes de calendrier ;
 - S'assurer au cours de l'utilisation des méthodes mixtes que les femmes, filles, hommes et garçons de différents groupes de participants prennent part et que leurs différentes voix soient entendues et utilisées ;
 - Intégrer les problèmes sexo-spécifiques, comme ci-dessus.
49. La méthodologie devrait prendre en compte les problématiques liées à l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, indiquant quelles méthodes de collecte de données sont employées pour rechercher des informations sur les questions relatives au genre et pour assurer l'inclusion des femmes et des groupes marginalisés. La méthodologie devrait s'assurer que les données collectées sont ventilées par sexe et par âge ; une explication devrait être fournie si cela n'est pas possible. La triangulation des données devrait permettre d'entendre et de tenir compte des diverses opinions et voix des hommes et des femmes.
50. Il sera trop tard après le travail sur le terrain pour s'assurer que la collecte et l'analyse des données prennent en compte les problématiques liées à l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ; l'équipe d'évaluation doit donc disposer d'un plan clair et détaillé pour recueillir des données auprès des femmes et des hommes en tenant compte des spécificités des différents groupes avant le début du travail sur le terrain.
51. Sachant qu'il s'agit principalement de renforcement institutionnel, la collecte des données se fera principalement dans la capitale donc il existe peu de risques qui pourrait affecter la réalisation de cette évaluation. Les sites d'intervention seront partagés avec l'équipe lors de la phase de démarrage et les contraintes sécuritaires y seront mentionnés.
52. Les résultats, conclusions et recommandations de l'évaluation doivent refléter l'analyse comparative entre les sexes, et le rapport devrait offrir des leçons, défis et recommandations pour mener une évaluation sexospécifique à l'avenir.
53. Pour assurer l'indépendance et l'impartialité, les processus suivants seront employés : i) Etablissement d'un Comité d'évaluation (CE) présidé par le Représentant du bureau pays PAM en Mauritanie ; ii) Etablissement d'un Groupe de Référence d'Évaluation (GRE), présidé par le Représentant du bureau pays PAM en Mauritanie et composé de personnels internes au PAM et de partenaires externes ; iii) la nomination d'un gestionnaire d'évaluation (chargé de suivi-

évaluation pour le PAM). Les objectifs, rôles et composition du CE et du GRE sont présentés en annexes 4 et 5.

4.5 Assurer la qualité

54. Le Système d'Assurance Qualité pour les Evaluations Décentralisées (DEQAS) du PAM définit les standards qualité attendus de cette évaluation et détaille des processus avec des étapes intégrées pour l'Assurance Qualité, les modèles pour les produits d'évaluation et les listes de vérification pour leur révision. Le DEQAS est aligné sur le système d'assurance qualité des évaluations du PAM (EQAS) et est basé sur les normes de l'UNEG (Groupe des Nations Unies pour l'évaluation) et les standards de meilleure pratique de la communauté internationale d'évaluation, et a pour but de s'assurer que le processus et les produits de l'évaluation sont conformes aux meilleures pratiques.
55. Le DEQAS sera systématiquement appliqué à cette évaluation. Le gestionnaire de l'évaluation du PAM sera responsable de s'assurer que des progrès de l'évaluation selon le Guide du Processus Etape par Etape DEQAS et de conduire un contrôle qualité rigoureux des produits d'évaluation avant leur finalisation.
56. Le PAM a développé un ensemble de Liste de Vérification d'Assurance Qualité pour ses évaluations décentralisées. Cela inclut des listes de vérification pour les commentaires sur la qualité de chacun des produits de l'évaluation. La liste de vérification sera appliquée à chaque étape, pour assurer la qualité du processus et des résultats de l'évaluation.
57. De plus, pour améliorer la qualité et la crédibilité de cette évaluation, un réviseur externe géré directement par le Bureau d'Evaluation du PAM au Siège fournira une revue des ébauches de rapport de démarrage et d'évaluation (en plus des ébauches des TDR), et apportera :
 - a. Des commentaires systématiques depuis le point de vue de l'évaluation, sur la qualité des ébauches de rapports de démarrage et d'évaluation ;
 - b. Des recommandations sur la façon d'améliorer la qualité des rapports finaux de démarrage et d'évaluation.
58. Le gestionnaire de l'évaluation réalisera une revue des commentaires et recommandations du service externe qualité (QS) et la partagera avec le chef d'équipe, lequel est sensé l'utiliser pour finaliser le rapport de démarrage/évaluation. Afin d'assurer la transparence et la crédibilité du processus en ligne avec les normes et standards de l'UNEG³, des explications logiques doivent être apportées pour toute recommandation qui ne sera pas prise en compte par l'équipe d'évaluation lors de la finalisation du rapport.
59. Ce processus d'assurance qualité n'interfère pas avec les points de vue et l'indépendance de l'équipe d'évaluation, mais assure que le rapport fournit les

³ UNEG 2016 Normes et Standards, Norme #7 affirme "que la transparence est un élément essentiel qui établit et crée confiance, favorise l'inclusion des parties prenantes et augmente le rendement de comptes public ».

preuves (données) nécessaires de façon claire et convaincante, et tire ses conclusions sur cette base.

60. Il sera demandé à l'équipe d'évaluation de s'assurer de la qualité des données (validité, constance et exactitude) pendant les phases analytiques et de compte-rendu. L'équipe d'évaluation devrait être assurée de l'accessibilité à toute la documentation pertinente au sein des dispositions de la directive sur la divulgation d'informations. Cela est disponible dans la Directive du PAM (#CP2010/001) sur la Divulgation d'Informations.
61. La qualité de toutes les évaluations achevées sera évaluée de manière indépendante à travers un processus géré par OEV. Les résultats seront publiés en même temps que les rapports d'évaluation.

5. Phases et Produits à Délivrer

62. L'évaluation aura lieu selon la séquence suivante, présentant les produits à délivrer selon l'échelle de temps ci-dessous :

Illustration 1 : Carte du résumé du processus



Phase de planification : menée par le bureau de délégation du PAM

63. **Phase de préparation (octobre 2019 - janvier 2020)** : Le gestionnaire d'évaluation du PAM conduira les travaux de recherche préalables et des consultations pour concevoir l'évaluation, établira les termes de référence et sélectionnera la société chargée de gérer et mener l'évaluation.
64. **Phase de démarrage (janvier - mars 2020)** : cette phase vise à préparer l'équipe d'évaluation en s'assurant qu'elle ait une bonne compréhension des attentes de cette évaluation et qu'elle dispose d'un plan précis pour la conduire. Cette phase inclura une revue documentaire des données secondaires et des premiers échanges avec les principales parties prenantes.

Produit attendu : Rapport de démarrage. Il indiquera de manière détaillée comment l'équipe prévoit de mener l'évaluation, l'accent étant mis sur les aspects liés à la méthodologie et à la planification. Il présentera une analyse du contexte et de l'opération, la méthode d'évaluation, articulée autour d'une étude approfondie de l'évaluabilité et des parties prenantes, une matrice d'évaluation, un descriptif de la technique d'échantillonnage et des outils de collecte des données. Il présentera en outre la répartition des tâches entre les membres de l'équipe d'évaluation, ainsi qu'un échéancier détaillé que les parties prenantes pourront consulter. Pour de plus amples informations, veuillez consulter le descriptif du contenu du rapport de démarrage

Le draft de rapport sera soumis au service externe de soutien de qualité indépendant. Une version révisée sera ensuite soumise au Groupe de Référence de l'Évaluation pour formuler des observations avant d'être soumis au Comité d'Évaluation pour approbation. Les commentaires des parties prenantes seront enregistrés dans une matrice par le gestionnaire d'évaluation et transmis à l'équipe d'évaluation pour examen avant finalisation du rapport de démarrage.

65. **Phase d'évaluation – Collecte et analyse des données (avril 2020)** : le travail sur le terrain se déroulera sur trois semaines et comprendra des visites sur les sites et la collecte de données primaires et secondaires auprès des parties prenantes locales. Deux sessions de compte rendu seront organisées une fois les activités sur le terrain terminées. La 1^{ère} sera interne et impliquera les bureaux du PAM en Mauritanie ainsi que les collègues concernés dans le bureau régional et au siège seront invités à participer en téléconférence. La 2^è session verra la participation des parties prenantes extérieures.

Produit attendu : Exposé de restitution. L'équipe d'évaluation fera une présentation sous forme de diaporama PowerPoint des constatations et des conclusions préliminaires. Il sera élaboré pour appuyer le compte rendu durant les séances de restitution interne et externe en fin de mission.

66. **Phase de Compte-rendu (mai - juillet 2020)** : le cabinet d'évaluation analysera les données collectées lors de la revue documentaire et du travail sur le terrain, conduira des consultations supplémentaires avec les parties prenantes, selon les besoins, et rédigera le projet de rapport d'évaluation en français. Celui-ci sera soumis aux gestionnaires d'évaluation à des fins d'assurance qualité.

Produit attendu : Rapport d'évaluation. Le rapport d'évaluation, sous format Word, et rédigé en français, présentera les constatations, les conclusions et les recommandations issues de l'évaluation. Le rapport sera concis et établi selon le modèle de rapport du PAM pour les évaluations décentralisées.

Les constatations devraient se fonder sur des données factuelles et se rapporter aux questions d'évaluation posées. Les résultats, les recommandations et les conclusions devront refléter une analyse de l'égalité entre les sexes. Le rapport devrait suivre une cohérence logique conduisant les constatations aux conclusions et les conclusions aux recommandations. Les recommandations seront limitées en nombre, applicables et ciblées sur les utilisateurs pertinents. Elles constitueront la base de la réponse de la direction du PAM au contenu de l'évaluation.

Le draft de rapport sera soumis au service externe de soutien de qualité indépendant pour commentaires ; une version révisée sera ensuite soumise au Groupe de Référence de l'Évaluation pour commentaires avant d'être soumis au Comité d'Évaluation pour approbation. Les commentaires des parties prenantes seront enregistrés dans une matrice par le gestionnaire d'évaluation et transmis à l'équipe d'évaluation pour examen avant finalisation du rapport d'évaluation.

67. **Phase de diffusion et suivi (aout 2020)** : Le bureau du PAM préparera une réponse de la direction détaillant les mesures qui seront prises pour faire suite à chaque recommandation accompagnée d'un échéancier. Le bureau régional du PAM coordonnera la réponse de la direction du PAM aux recommandations

formulées lors de l'évaluation et suivra la mise en œuvre de ces mesures. Le Bureau de l'évaluation du siège soumettra aussi le rapport d'évaluation à un examen de la qualité à posteriori réalisé par un cabinet extérieur, qui rendra compte en toute indépendance de la qualité, de la crédibilité et de l'utilité de l'évaluation à la lumière des règles et normes en vigueur dans ce domaine.

68. Notes sur les produits attendus : L'équipe d'évaluation devra rédiger des rapports de très haute qualité, fondés sur des données factuelles et dépourvus d'erreurs. Le cabinet chargé de l'évaluation sera responsable en dernier ressort de la ponctualité et de la qualité des produits. Si les normes attendues ne sont pas atteintes, il devra, à ses propres frais, procéder aux ajustements nécessaires pour porter les produits d'évaluation au niveau de qualité requis.
69. Tous les documents relatifs à l'évaluation (Termes de référence (TDR), rapport de démarrage, présentation PowerPoint, rapport d'évaluation et matrice des recommandations) devront être écrits en français et suivre les modèles de Système d'assurance qualité des évaluations décentralisées (DEQAS). Les TDR, le rapport d'évaluation et la matrice de réponses aux recommandations seront accessibles au public et pourront être consultés sur le site web du PAM (wfp.org/evaluation). Les autres produits de l'évaluation seront à usage interne.
70. Le calendrier d'évaluation est donné en Annexe 3 pour plus d'informations.

6. Organisation de l'évaluation et questions d'éthique

6.1. Conduite de l'évaluation

71. L'équipe d'évaluation réalisera l'évaluation sous la direction de son chef d'équipe et en communication rapprochée avec le gestionnaire de l'évaluation (Papa Gormack NDIAYE, PAM), chargé de suivi-évaluation. Le gestionnaire de l'évaluation, non impliqué dans la mise en œuvre des activités, aura un rôle de coordinateur et sera l'interlocuteur privilégié de l'équipe d'évaluation. L'équipe sera retenue à la suite de l'accord avec le PAM sur sa composition.
72. L'équipe d'évaluation n'aura pas été impliquée dans la conception ou la mise en œuvre du sujet de l'évaluation ou n'aura pas d'autre conflit d'intérêt. De plus, l'équipe agira de façon impartiale et respectera le code de conduite de la profession d'évaluation.
73. Le calendrier d'évaluation est donné en Annexe 2.

6.2. Composition et Compétences de l'équipe

74. Il est attendu que l'équipe d'évaluation inclut 3 consultants dont un chef d'équipe (consultant international) et 2 consultants régionaux ou nationaux. Dans la mesure du possible, l'évaluation sera conduite par une équipe mixte, de divers horizons géographiques et culturels, ayant les compétences appropriées pour évaluer les dimensions sexo-spécifiques du sujet spécifiées dans les sections sur la portée de l'évaluation, d'approche et de méthodologie des TDR. Au moins un membre de l'équipe devrait avoir une expérience au PAM et/ou avoir une bonne connaissance

des programmes du PAM. L'équipe sera multidisciplinaire et comprendra des membres qui, ensemble, formeront un équilibre d'expertise et de connaissances pratiques dans les domaines suivants :

- a. Protection sociale ;
- b. Sécurité alimentaire et nutritionnelle ;
- c. Résilience et réponse aux urgences ;
- d. Renforcement des capacités institutionnelles et assistance technique
- e. Expertise des questions sexo-spécifiques et /ou une bonne connaissance des problèmes sexo-spécifiques

75. Tous les membres de l'équipe devraient avoir des compétences analytiques et de communication fortes, une expérience dans la conduite d'entretiens d'évaluation et de groupes de discussions, une bonne connaissance des techniques d'évaluation participatives, une expérience en matière d'évaluation et une familiarité avec le contexte national et de la région ouest africaine. Un des membres devrait assurer la qualité de l'approche, la méthodologie et la réalisation de l'évaluation concernant les considérations de genre.
76. Tous les membres de l'équipe devraient avoir une bonne connaissance écrite et orale de la langue française et au moins un des consultants nationaux devrait avoir des connaissances dans les langues locales (Hassania, Puular, Wolof, Soninké). Un des consultants devrait avoir des connaissances en anglais pour la compréhension de certains documents.
77. Le Chef d'Equipe aura une expertise technique avérée en matière de protection sociale, ainsi qu'une expertise dans la conception de méthodologie et avec les outils de collecte de données, et une expérience prouvée dans la conduite d'évaluations similaires. Elle/Il aura aussi des compétences de leadership, des compétences analytiques et de communication, y compris un bilan ultérieur d'excellentes compétences écrites en français et en compétences de présentation.
78. Ses responsabilités primaires seront : i) définir l'approche de l'évaluation et la méthodologie ; ii) guider et gérer l'équipe ; iii) mener la mission d'évaluation et représenter l'équipe d'évaluation ; iv) ébaucher et réviser, si nécessaire, le rapport de démarrage, la présentation du débriefing de fin du travail sur le terrain et le rapport d'évaluation en conformité avec le DEQAS.
79. Les membres de l'équipe formeront ensemble une combinaison complémentaire d'expertise technique nécessaire, et auront des performances ultérieures de travail écrit sur des affectations similaires.
80. Les membres de l'équipe : i) contribueront à la méthodologie dans la partie de leur zone d'expertise basée sur une révision de documents ; ii) mèneront des travaux sur le terrain ; iii) participeront aux réunions d'équipe et aux réunions avec les participants ; iv) contribueront à l'ébauche et à la révision des produits d'évaluation dans leur(s) zone(s) d'expertise.

6.3. Considérations de Sécurité

81. **Une habilitation de sécurité** si nécessaire doit être obtenue du PAM Mauritanie.
82. En tant que « fournisseur indépendant » de services d'évaluation pour le PAM, la société d'évaluation est responsable de s'assurer de la sécurité de toutes les personnes embauchées, y compris les arrangements adéquats en cas d'évacuation médicale ou à cause de la situation. Les consultants embauchés par la société d'évaluation ne sont pas couverts par le système du Département des Nations Unies de Sûreté et de Sécurité (UNDSS) pour le personnel des Nations Unies.
83. Les consultants embauchés de façon indépendante sont couverts par le système du Département des Nations Unies de Sûreté et de Sécurité (UNDSS) pour le personnel des Nations Unies qui couvre le personnel du PAM et les consultants recrutés directement par le PAM. Les consultants indépendants doivent obtenir une habilitation de sécurité de l'UNDSS pour voyager, devant être obtenue auprès du lieu d'affectation désigné, et terminer les cours sur le Système de Base des Nations Unies et de Sécurité sur le Terrain en avance, imprimer leurs certificats, et les emmener avec eux.⁴
84. Cependant, pour éviter tout incident de sécurité, les gestionnaires de l'évaluation doivent s'assurer que :
- Le Bureau de Pays du PAM enregistre les membres de l'équipe auprès de l'Agent de Sécurité à leur arrivée dans le pays, et organise un briefing de sécurité pour qu'ils aient une idée de la situation sécuritaire sur le terrain.
 - Les membres de l'équipe observent les règles de sécurité des Nations Unies applicables et les réglementations. La zone du Sud Est Hodh El Chargi, située près de la frontière du Mali, est accessible seulement sous escorte.

6.4. Ethique

85. Les évaluations du PAM doivent être conformes aux standards et aux normes éthiques des deux agences et du [Groupe des Nations Unies pour l'évaluation \(UNEG\)](#). L'équipe d'évaluation est responsable de protéger et d'assurer le respect des normes d'éthique à chaque étape du processus d'évaluation. Ceci comprend, mais n'est pas limité à, assurer le consentement éclairé, protéger la vie privée, la confidentialité et l'anonymat des participants, assurer le respect de la culture et l'autonomie de ceux-ci, garantir un système de sélection équitable (tenant compte des femmes et des groupes socialement exclus) et enfin assurer que l'évaluation n'aie aucun effet néfaste sur les participants ou leurs communautés.
86. L'équipe d'évaluation est responsable de la gestion de tout risque potentiel lié à l'éthique et devra mettre en place en consultation avec les gestionnaires de l'évaluation des procédures visant à identifier, référer et résoudre toute question d'ordre éthique susceptible de survenir durant la mise en œuvre de l'évaluation.

⁴ Cours sur le terrain : Basique <https://dss.un.org/bsitf/>; Avancés : <http://dss.un.org/asitf>

Dans certains cas, des autorisations éthiques appropriées doivent être obtenues auprès des autorités locales et institutionnelles.

7. Rôles et Responsabilités des Parties Prenantes

87. Le bureau du PAM en Mauritanie :

a- Le représentant du PAM Bureau pays en Mauritanie (Mr Nacer BENALLEG) aura la -responsabilité de :

- Assigner un gestionnaire d'évaluation au niveau de chaque agence (Mr Papa Gormack NDIAYE, M&E officer pour le PAM).
- Composer le comité d'évaluation interne et le groupe de référence d'évaluation (voir ci-dessous).
- Approuver les TDR finaux, et les rapports de démarrage et d'évaluation.
- S'assurer de l'indépendance et de l'impartialité de l'évaluation à toutes les étapes, y compris l'établissement d'un Comité d'évaluation et d'un Groupe de Référence (voir ci-dessous et la [NT sur l'Indépendance et l'Impartialité](#)).
- Participer aux discussions avec l'équipe d'évaluation sur la conception de l'évaluation et le sujet d'évaluation, sa performance et ses résultats, avec le gestionnaire de l'évaluation et l'équipe d'évaluation.
- Organiser et participer à deux débriefings séparés, un interne et un avec les participants externes.
- Superviser la diffusion et les processus de suivi, y compris la préparation de la Réponse de la direction aux recommandations de l'évaluation.

b- Gestionnaire de l'évaluation :

- Gère le processus d'évaluation au cours de toutes les phases, y compris l'ébauche de ces TDR.
- S'assure que les processus d'assurance qualité sont opérationnels.
- Consolide et partage les commentaires sur l'ébauche des TDR, et les rapports de démarrage et d'évaluation avec l'équipe d'évaluation.
- S'assure de l'utilisation des processus d'assurance qualité (listes de vérification, aide qualité).
- S'assure que l'équipe ait accès à toute la documentation et à toutes les informations nécessaires pour l'évaluation ; facilite les contacts de l'équipe avec les participants locaux ; organise les réunions, les visites de terrain ; fournit un soutien logistique pendant le travail de terrain ; et organise l'embauche d'un interprète, si nécessaire.
- Organise des briefings sécurité pour l'équipe d'évaluation et fournit tous les matériaux requis.

c- Un Comité d'évaluation Interne, présidé par le représentant du PAM, a été formé pour s'assurer de l'indépendance et de l'impartialité de l'évaluation. Il aura entre autres la responsabilité de donner un avis sur le processus d'évaluation, d'approuver la sélection de l'équipe d'évaluation et de commenter sur tous les produits de l'évaluation (TDR, rapport de démarrage, rapport d'évaluation et

réponse de la direction). L'annexe 4 précise le rôle de ce CE et donne la liste de ses membres.

88. **Un Groupe de Référence de l'évaluation (GRE)** a été formé avec une représentation du PAM Mauritanie et de son bureau régional, des participants clés de l'évaluation (partenaires gouvernementaux, partenaires techniques et financiers, partenaires opérationnels, agences du SNU...). Ce GRE révisera les produits de l'évaluation afin de fournir une barrière de sécurité supplémentaire contre les prises de partie et les influences. La liste des membres du GRE est donnée en annexe 5.

89. **Le Bureau Régional du PAM** prendra la responsabilité de :

- Appuyer dans la phase préparatoire avec l'élaboration du draft des TDR (Isabelle CONFESSON, M&E officer)
- Conseiller le gestionnaire de l'évaluation et fournir un appui technique durant le processus de l'évaluation.
- Participer aux discussions avec l'équipe d'évaluation sur la conception de l'évaluation et sur le sujet d'évaluation le cas échéant.
- Fournir des commentaires sur l'ébauche des TDR, et les rapports de démarrage et d'évaluation.
- Soutenir la réponse de la direction à l'évaluation et suivre la mise en œuvre des recommandations.

Le Conseiller Régional d'Évaluation du PAM (Mr Filippo POMPILI) accomplira la majeure partie des responsabilités listées ci-dessus. Toutefois, d'autres conseillers régionaux techniques (principalement l'unité de protection sociale) sont susceptibles de participer au groupe de référence de l'évaluation et d'apporter des commentaires sur les différents produits si nécessaire.

90. **Les divisions appropriées du Siège du PAM** auront la responsabilité de :

- Parler des stratégies, politiques ou systèmes du PAM dans leur aire de responsabilité et du sujet de l'évaluation.
- Commenter sur les TDR de l'évaluation et l'ébauche de rapport.

91. **Le Bureau de l'Évaluation (OEV) du PAM.** L'OEV par le biais du Conseiller Régional d'Évaluation conseillera le gestionnaire de l'évaluation et fournira un soutien au processus d'évaluation là où c'est nécessaire. Il est responsable de fournir l'accès à des processus de soutien de qualité indépendants pour revoir les ébauches de termes de référence, rapports de démarrage et d'évaluation d'une perspective d'évaluation. Il assure également une fonction de bureau d'assistance sur demande du Bureau Régional.

8. Communication et budget

8.1 Communication

92. Pour améliorer l'apprentissage tiré de cette évaluation, l'équipe d'évaluation devrait mettre l'emphase sur la transparence et les communications ouvertes avec

les participants. Cela sera atteint en s'accordant sur les chaînes et la fréquence des communications avec et entre les participants clés.

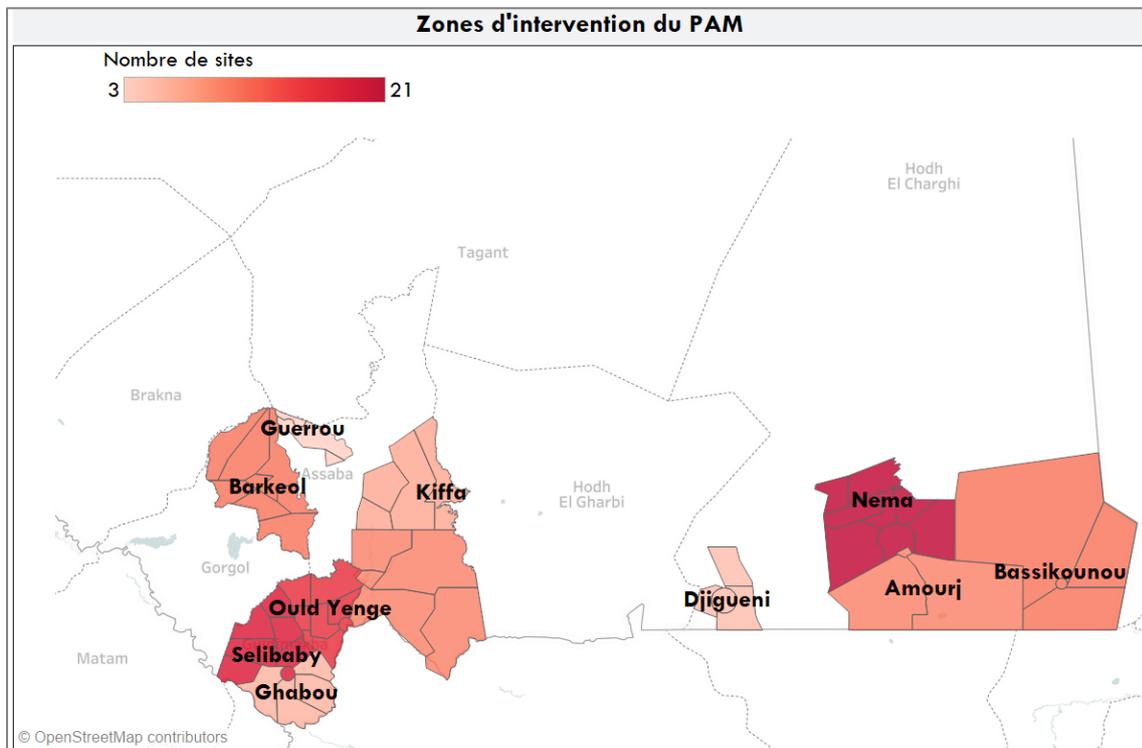
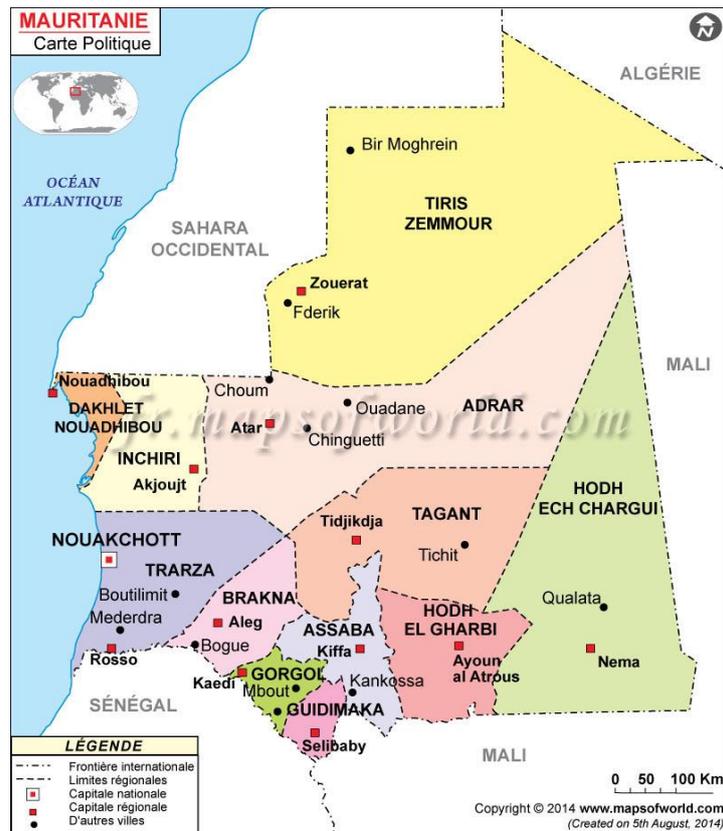
93. Le Plan de Communication et d'Apprentissage est décrit en annexe 6 et inclut une stratégie de dissémination, indiquant la façon dont les résultats seront diffusés et comment les parties prenantes ou communautés affectées par les problématiques liées à l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes seront invitées à participer.
94. Dans le cadre des standards internationaux pour les évaluations, le PAM exige que toutes les évaluations soient rendues disponibles publiquement. A la suite de l'approbation du rapport d'évaluation final.
95. Le rapport de démarrage et le rapport final d'évaluation devront être rédigés en français.

8.2. Budget

96. **Budget** : Dans le but de cette évaluation, le PAM utilisera dans la mesure du possible un Accord de Long Terme (LTA, parfois appelé Contrat de Niveau de Prestation), qui repose sur des taux pré-agrésés avec les cabinets d'évaluation.
97. Le montant final sera déterminé en fonction de l'option retenue pour contracter l'évaluation et des taux applicables au moment du contrat. Le cabinet d'évaluation utilisera le [modèle de proposition pour les évaluations décentralisées](#)]. Le budget de l'évaluation inclus dans l'offre de la société indépendante d'évaluation devra couvrir :
 - a. Les honoraires et les per diem des évaluateurs indépendants (selon l'accord de long terme avec le PAM) ;
 - b. Les coûts des voyages internationaux ;
 - c. Les coûts de communication
 - d. Les frais d'interprètes, si nécessaire.
98. . Le bureau du PAM en Mauritanie sera directement en charge de l'appui logistique pour les voyages à l'intérieur du pays et l'organisation des ateliers et débriefings.

Veillez envoyer toute question à Mr Papa Gormack NDIAYE, M&E officer du PAM (papa-gormack.ndiaye@wfp.org , tél +222 42 78 65 77).

Annexe 1 : Carte de la Mauritanie



Annexe 2 : Programme d'évaluation

	Phases, Produits à délivrer et Calendrier	Dates Clés
Phase 1 - Préparation		
1.1	Etude documentaire, première ébauche des TDR et assurance qualité utilisant la Liste de Vérification pour les TDR	5 août au 3 oct.2019
1.2	Soumettre des TDR au service externalisé d'assurance qualité des évaluations décentralisées	4 jours 4 au 9 oct. 2019
1.3	Révision des TDR sur la base des observations du service externalisé d'assurance qualité	2 semaines Du 10 oct. au 26 oct. 2019
1.4	Circulation des TDR pour revue par l'ERG, BR et autres parties prenantes	2 semaines Du 27 oct au 8 nov. 2019
1.5	Révision des TDR sur la base des observations reçues	1 semaine Du 10 au 14 nov. 2019
1.6	Soumettre les TDR au Comité d'Evaluation pour approbation	14-15 nov. 2019
1.7	Partage des TDR finaux avec les participants dans un but informatif	Le 15 nov. 2019
1.8	Identification de l'équipe d'évaluation	4-5 semaines Du 16 nov. au 17 déc. 2019
1.9	Recrutement de l'équipe d'évaluation	Fin déc - Début janvier 2020
Phase 2 - Démarrage (Janvier - mars)		
2.1	Briefing du noyau de l'équipe d'évaluation	Début janvier 2020
2.2	Etude documentaire par l'équipe d'évaluation	Janvier 2020
2.3	Ebauche du rapport de démarrage, y compris la méthodologie.	1 semaine Du 3 au 9 février 2020
2.4	Soumettre l'ébauche de rapport de démarrage au service externalisé d'assurance qualité et Assurance Qualité par le gestionnaire de l'Evaluation	1 semaine Du 10 au 16 février 2020
2.5	Révision du rapport de démarrage sur la base des observations reçues	1 semaine Du 17 au 23 février 2020
2.6	Circulation de l'ébauche de rapport de démarrage pour revue à l'ERG, BR et autres parties prenantes /Regrouper les observations	2 semaines Du 24 février au 8 mars 2020
2.8	Révision du rapport de démarrage sur la base des observations	1 semaine Du 9 au 15 mars 2020
2.9	Soumettre le Rapport de Démarrage Révisé au Comité d'Evaluation pour approbation	Avant le 20 mars 2020
2.10	Partage du rapport de démarrage final avec les participants dans un but informatif	20 mars 2020
Phase 3 - Collecte de Données et Analyse (Avril)		
3.1	Briefing de l'équipe dans le pays	1 jour 30 mars
3.2	Travail de Terrain	3 semaines

		31 mars au 21 avril 2020
3.3	Débriefing dans le pays	1 jour 22 avril 2020
Phase 4 - Compte-rendu (mai - juillet)		
4.1	Ebauche du Rapport d'évaluation	3 semaines Du 27 avril au 17 mai 2020
4.2	Soumettre l'ébauche de rapport d'évaluation au service externalisé d'assurance qualité et Assurance Qualité par le gestionnaire de l'Evaluation	1 semaine Du 18 au 23 mai 2020
4.3	Révision du rapport d'évaluation sur la base des observations reçues	1 semaine Du 25 au 31 mai 2020
4.4	Circulation de l'ébauche de rapport d'évaluation pour revue à l'ERG, BR et autres parties prenantes/ Regrouper les observations	2 semaines Du 1 ^{er} juin au 14 juin 2020
4.5	Révision du rapport d'évaluation sur la base des observations	2 semaines Du 15 au 28 juin 2020
4.6	Soumettre le Rapport d'évaluation Révisé au Comité d'Evaluation pour approbation	29 juin 2020
4.7	Partage du Rapport d'évaluation Final avec les participants	Avant le 3 juillet 2020
Phase 5 - Diffusion et Suivi		Jusqu'à 4 semaines
5.1	Préparer la réponse de la direction	Avant le 3 août 2020
5.2	Partage du Rapport d'évaluation Final et la Réponse de la direction avec le Bureau de l'Evaluation	3 août 2020

Annexe 3 : Liste de la documentation disponible

1. Les différents plans et stratégies de la Mauritanie tels que la Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée (SCAPP) (2016-2030), la Stratégie Nationale et la Protection Sociale (SNSP), la stratégie nationale d'institutionnalisation du genre (SNIG, 2015),
2. Le Cadre de partenariat pour le développement durable (CPDD) des Nations Unies en Mauritanie,
3. La Stratégie intégrée des Nations-Unies pour le Sahel (SINUS),
4. Le plan stratégique pays intérimaire (2018) et le plan stratégique de pays (2019-2022)
5. L'évaluation du portefeuille de pays du PAM (2011-2015)
6. Les rapports de sécurité alimentaire et nutritionnelle : FSMS (2018 et 2019), Cadres Harmonisés (2018 et 2019), SMART, Enquêtes Démographiques et de Santé (EDS).
7. Les rapports des différentes études menées conjointement avec la banque mondiale (BM) (cas d'étude, utilisation du registre social pour le ciblage de la réponse aux chocs, modèle de projection de l'insécurité alimentaire, manuel de la réponse, déclencheurs, etc.).
8. Les rapports annuels de projet du PAM (Annual Country Report (ACR)
9. Les notes de réunions et rapports de missions,
10. Les rapports de suivi du PAM (Baseline, PDM...) et des partenaires, les données d'extrants et d'effets extraites de COMET.
11. Les rapports aux donateurs,

Annexe 4 : Membres du comité d'évaluation (CC)

COMITE D'EVALUATION INTERNE :

Objectif et fonction : L'objectif général du comité d'évaluation est d'assurer un processus d'évaluation crédible, transparent, impartial et de qualité, conformément à la politique du PAM en matière d'évaluation (2016-2021). Pour y parvenir, il aidera le gestionnaire de l'évaluation tout au long du processus, en examinant les produits attendus de l'évaluation (termes de référence, rapport initial et rapport d'évaluation) et les soumettra pour approbation au directeur de pays du PAM qui -présidera le comité.

Le directeur de pays en tant que Président du comité d'évaluation prendra des décisions sur des aspects clés de l'évaluation, notamment :

- Le budget, l'allocation des fonds et la sélection de l'équipe d'évaluation ;
- L'approbation des termes de référence, du rapport initial et du rapport d'évaluation.

Composition du Comité :

- **Nacer BENALLEG** - Représentant du Bureau de Pays du PAM Mauritanie (Président du comité)
- **Rainatou BAILLET**, Représentante adjointe du Bureau de Pays du PAM Mauritanie
- **Papa Gormack NDIAYE** – Chargé du Suivi et d'Evaluation (gestionnaire de l'évaluation) - PAM
- **Damien VAQUIER**– Chef de programme - PAM
- **Fatimata SY** – Chargée de programme – PAM
- **Oumou Sow** – Chargée de Programme protection sociale adaptative – PAM
- **Maimouna DAHAH** – Assistante aux Achats - PAM
- **Filippo POMPILI** – Chargé de l'évaluation au PAM (Bureau régional de Dakar)

Annexe 5 : Membres du Groupe de référence de l'évaluation (GRE)

GROUPE DE REFERENCE DE L'EVALUATION

Objectif et fonction : L'objectif général du groupe de référence de l'évaluation (GRE) est de contribuer à l'exécution d'un processus d'évaluation crédible, transparent, impartial et de qualité, conformément à la politique du PAM en matière d'évaluation (2016-2021). Les membres du groupe de référence examinent la version provisoire des termes de référence, du rapport de démarrage et rapport d'évaluation et formulent des observations à leur sujet. Ils fournissent des conseils en leur qualité de spécialistes, mais n'assument aucune responsabilité en matière de gestion. L'approbation des produits de l'évaluation relève du directeur de pays, en sa qualité de président du comité d'évaluation.

Composition du GRE :

Le groupe de référence comprend des parties prenantes internes et externes.

	Prénom et nom	Fonctions
Bureau de pays du PAM Mauritanie	Nacer BENALLEG	Représentant du Bureau de Pays (Président du comité)
	Rainatou BAILLET	Représentante adjointe du Bureau de Pays
	Papa Gormack NDIAYE	Chargé du Suivi et d'Evaluation (Gestionnaire de l'Evaluation)
	Damien VAQUIER	Chef de programme / expert en Protection sociale
	Fatimata SY	Chargée de programme
	Oumou SOW	Chargée de Programme protection sociale
	Benoit MAZY	Consultant chargé de la résilience
	Marieme Sarra AHMED	Chargée du genre
Bureau Régional du PAM Dakar	Filippo POMPILI	Conseiller en Evaluation
	William AFFIF	Chef de programme
	Miranda SENDE	Adjointe au chef de programme
	Thomas DICKINSON	Chargé de la protection sociale
	Volli CARUCCI	Chargé de programme Résilience
Partenaires gouvernementaux	Mohamed TEGHRE	Directeur des Stratégies et Politiques Direction Générale des Politiques et Stratégies de Développement
	Mr. Sidi Mohamed EL WAVI	Chargé de Mission Cabinet du Ministre de l'Environnement et du Développement Durable
	DR KANE Moustapha	Directeur des maladies transmissibles (MS)
	Sidaty Ine Bouye	Représentant du Ministère de l'Education
	Dr Moulaye ZEIDANE	Conseiller technique chargé de la cellule de protection sociale (Ministère de l'Economie et de l'Industrie)

	Marieme BYBA	Directrice de la Promotion Féminine et du Genre (Directeur de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale (ASSN) - Représentant du Ministère des Affaires Sociales, de l'Enfance et de la Famille)
	Bamba Lavrak	Représentant du Commissariat à la Sécurité alimentaire (CSA)
	Taleb Kyhar Cheick Melainine	Représentant de l'Agence Tadamoun (Tekavoul)
	Ahmed Salem Bedda	Registre social
Agences des Nations-Unies	Oumar KANE	Chargé du M&E et Co-lead du secteur sécurité alimentaire (FAO)
	Zeinabou NGAIDE	Chargé de programme des stratégies et politiques et protection sociale (UNICEF)
	Marc NINEROLA	Technical Officer (BIT)
	Laura LUNGAROTTI	Cheffe de mission de l'OIM
	Fadela NOVAK - IRONS	Représentante adjointe du HCR
Autres partenaires	Mathieu LEFEBVRE	Spécialiste Protection Sociale à la Banque Mondiale Mauritanie
	Aliou CISSE	Responsable des programmes gestion des risques et catastrophes (ACF)
	Kayou NGAIDE	Coordinateur des programme (OXFAM)
	Alessio Salvadori	World Vision International
Donateurs	Oumou Agne	Conseillère politique (Ambassade UK)
	Patrick Vercammen	DFID à Dakar
	Michael Fiebig	Focal point North Africa (BMZ)
	Annette Coly	Chef de Coopération (Ambassade d'Allemagne en Mauritanie)
	Juan José Lavin Suarez	Coopération Espagnole (AECID)
	Hawa Diop	ECHO à Nouakchott
	Michael Flachaire-de-roustan	ECHO à Dakar
	Lisa Washington Sow/ Diakite Alassane	Chef de coopération (USAID)

Annexe 6 : Plan de communication externe

QUAND <i>Phase d'évaluation</i>	QUOI <i>Produit de communication</i>	A QUI <i>Organisations ciblées ou individus/position</i>	A quel niveau <i>Niveau organisationnel de communication</i>	DE QUI <i>Responsable du personnel du bureau avec nom/poste</i>	COMMENT <i>Moyens de communication</i>	POURQUOI <i>But de la communication</i>
Planification <i>Avril 2019</i>	Calendrier provisoire et portée de l'évaluation	Directeur du bureau pays et chargé de la protection sociale au PAM Mauritanie	Stratégique et Opérationnel	RBD, unite évaluation	Email	Pour confirmer l'intention d'apprendre/rendre compte des résultats sur le sujet
Préparation <i>octobre 2019/ Janvier 2020</i>	Ebauche des TDR	Parties prenantes clés à travers le groupe de référence de l'évaluation (GRE)	Opérationnel/ Technique	Gestionnaire de l'évaluation	Email + atelier	Pour la revue et les commentaires sur les TDR
	TDR finaux	Parties prenantes clés à travers le groupe de référence de l'évaluation (GRE)	Stratégique+ Opérationnel/ Technique	Représentant du PAM ou chargé de la protection sociale au PAM	Email + discussions durant des rencontres de coordination si nécessaire	Pour informer les parties prenantes du plan global, du but, de la portée et du calendrier de l'évaluation et de leurs rôles
Démarrage <i>Janvier - Mars 2020</i>	Ebauche du rapport de démarrage	Parties prenantes clés à travers le groupe de référence de l'évaluation (GRE)	Opérationnel/ technique	Gestionnaire de l'évaluation	Email	Pour la revue et les commentaires sur l'ébauche du rapport de démarrage
	Rapport de démarrage final	Parties prenantes clés à travers le groupe de référence de l'évaluation (GRE)	Stratégique+ Opérationnel/ Technique	Représentant du PAM ou chargé de la protection sociale au PAM	Email + discussions durant des rencontres de coordination si nécessaire	Pour informer les parties prenantes du plan détaillé de l'évaluation, de leurs rôles et de leurs implications dans l'évaluation
Collecte des données et analyse	Présentation powerpoint	Parties prenantes clés à travers le groupe de	Technique/ opérationnel	Gestionnaire de l'évaluation	Email	Inviter les parties prenantes à la réunion de debriefing externe,

QUAND	QUOI	A QUI	A quel niveau <i>Niveau organisationnel de communication</i>	DE QUI	COMMENT	POURQUOI
<i>Phase d'évaluation</i>	<i>Produit de communication</i>	<i>Organisations ciblées ou individus/position</i>		<i>Responsable du personnel du bureau avec nom/poste</i>	<i>Moyens de communication</i>	<i>But de la communication</i>
<i>Avril 2020</i>		référence de l'évaluation (GRE)				pour discuter des résultats préliminaires
Compte rendu <i>Mai - juillet 2020</i>	Ebauche du rapport d'évaluation	Parties prenantes clés à travers le groupe de référence (GRE)	Niveaux technique et managérial	Gestionnaire de l'évaluation au nom du comité de l'évaluation	Email	Demande de commenter l'ébauche du rapport
	Rapport final d'évaluation	- Parties prenantes clés à travers le groupe de référence de l'évaluation (GRE) -Grand public	Tous les niveaux -Utilisateurs de WFP.org -Utilisateurs de sites partenaires	- Gestionnaire de l'évaluation + chargé de la protection sociale au PAM -Point focal des organisations partenaires	Email -en postant le rapport sur le site externe du PAM https://www1.wfp.org/ -en postant sur les sites partenaires	Pour informer toutes les parties prenantes du principal produit final de l'évaluation Pour rendre le rapport disponible publiquement
Diffusion et suivi <i>Aout 2020</i>	Ebauche de la réponse de la direction aux recommandations de l'évaluation	Parties prenantes clés à travers le groupe de référence de l'évaluation (GRE)	Niveau technique et managérial	Gestionnaire de l'évaluation, au nom du comité d'évaluation	-Email	Pour communiquer les actions suggérées sur les recommandations et les commentaires formulés spécialement sur les actions exigées par les parties prenantes externes
	Réponse finale de la Direction	-Grand public	-Utilisateurs de WFP.org -Utilisateurs des sites partenaires	Gestionnaire de l'évaluation Point focal des organisations partenaires	-en postant le rapport sur https://www1.wfp.org/	Pour rendre la réponse de la direction disponible et publique

Annexe 7 : Cadres logiques

Cadre logique du T IPSP 2018

Mauritania Country Strategic Plan - MR01 Logframe

Period: Jan 2018 Dec 2018

STRATEGIC GOAL 1: Support countries to achieve zero hunger

STRATEGIC OBJECTIVE 1: End hunger by protecting access to food

STRATEGIC RESULT 1: Everyone has access to food

STRATEGIC OUTCOME 01: Food insecure and vulnerable Mauritanian populations in the six targeted regions, including school-age children have stable access to adequate food all year-round

Outcome Category: Maintained/enhanced individual and household access to adequate food

Focus Area: Resilience Building

Assumptions:

Donors and government provide support and funding

Partners have sufficient capacity and resources to implement activities as intended.

Governmental coordination mechanisms for food assistance, nutrition and education effectively

Markets function in targeted communities for cash distributions

Political and security conditions remain stable

OUTCOME INDICATORS

Consumption-based Coping Strategy Index (Average)

Enrolment rate

Food Consumption Score

Food Consumption Score – Nutrition

Food Expenditure Share

Gender ratio

Minimum Dietary Diversity – Women

Proportion of children 6–23 months of age who receive a minimum acceptable diet

Retention rate

ACTIVITIES and OUTPUTS

1. Provide seasonal unconditional food assistance to vulnerable Mauritanian households, including preventive nutritious rations for children aged 6-23 months; (URT: Unconditional resource transfers to support access to food)

Targeted beneficiaries receive food/CBT in sufficient quantity and quality and in a timely manner in order to meet their basic food and nutrition needs (A: Resources transferred)

Targeted children receive specialized nutritious food in sufficient quantity and quality and in a timely manner in order to meet their basic food and nutrition needs (B: Nutritious foods provided)

2. Provide school meals to vulnerable Mauritanian children during the school year (SMP: School meal activities)

Children attending primary school receive school meals in sufficient quantity and quality and in a timely manner in order to meet their basic food and nutrition needs and increase school enrolment and retention (A: Resources transferred)

STRATEGIC GOAL 1: Support countries to achieve zero hunger

STRATEGIC OBJECTIVE 1: End hunger by protecting access to food

STRATEGIC RESULT 1: Everyone has access to food

STRATEGIC OUTCOME 02: Crisis-affected people, including refugees, are able to meet basic food and nutrition needs during and in the aftermath of crises

Outcome Category: Maintained/enhanced individual and household access to adequate food

Focus Area: Crisis Response

Assumptions:

Sufficient resources (human, logistical, financial) for food and nutrition assistance

No pipeline break due to funding opportunity

Supplementary activities of WASH and Nutrition providing by UNHCR and other agencies

No security crisis and further deterioration of the security situation in Northern Mali

OUTCOME INDICATORS

Consumption-based Coping Strategy Index (Average)

Enrolment rate

Food Consumption Score

Food Expenditure Share

Gender ratio

Livelihood-based Coping Strategy Index (Percentage of households using coping strategies)

MAM Treatment Default rate

MAM Treatment Mortality rate

MAM Treatment Non-response rate

MAM Treatment Recovery rate

Proportion of children 6–23 months of age who receive a minimum acceptable diet

Proportion of eligible population that participates in programme (coverage)

Proportion of target population that participates in an adequate number of distributions (adherence)

Proportion of the population in targeted communities reporting benefits from an enhanced asset base

Retention rate

ACTIVITIES and OUTPUTS

3. Provide food assistance (conditional and unconditional) to the food insecure Malian refugees affected by Mali's crisis including school meals (URT: Unconditional resource transfers to support access to food)

Children attending school receive school meals in sufficient quantity and quality in order to timely receive life-saving food (A: Resources transferred)

Targeted beneficiaries benefit from developed, built or restored assets in order to reduce risk of disasters and shocks

(D: Assets created)

Targeted beneficiaries receive food/CBT in sufficient quantity and quality in order to timely receive life-saving food (A: Resources transferred)

4. Provide nutrition assistance to Malian refugees children (aged 6-23 months) and PLW/Gs for malnutrition prevention for six months (May–October), and Malian refugee children (aged 6-59 months) and PLW/Gs with MAM treatment for the entire year (NTA: Nutrition treatment activities)

Targeted children and pregnant and lactating women and girls receive specialized nutritious food in sufficient quantity and quality and in a timely manner in order to improve their nutrition status (B: Nutritious foods provided)

Targeted children and pregnant and lactating women women and girls receive specialized nutritious food in sufficient quantity and quality and in a timely manner in order to improve their nutrition status (A: Resources transferred)

STRATEGIC GOAL 1: Support countries to achieve zero hunger

STRATEGIC OBJECTIVE 2: Improve nutrition

STRATEGIC RESULT 2: No one suffers from malnutrition

STRATEGIC OUTCOME 03: Children and pregnant and lactating women and girls in the six targeted regions have improved nutritional status all year-round

Outcome Category: Improved consumption of high-quality, nutrient-dense foods among targeted individuals

Focus Area: Resilience Building

Assumptions:

Partners have sufficient capacity and resources to implement planned activities.

Adequate health centers are available for the treatment of malnourished children and women.

Government coordination mechanisms for nutrition work effectively.

Funding is available in time to ensure the timely arrival of nutritional needs.

No major epidemics during the period

OUTCOME INDICATORS

MAM Treatment Default rate

MAM Treatment Mortality rate

MAM Treatment Non-response rate

MAM Treatment Recovery rate

Proportion of children 6–23 months of age who receive a minimum acceptable diet

Proportion of eligible population that participates in programme (coverage)

Proportion of target population that participates in an adequate number of distributions (adherence)

ACTIVITIES and OUTPUTS

5. Provide MAM treatment to vulnerable Mauritanian children (aged 6–59 months) for an average of 2 months until cured between May–October and cash transfers to PLW/G as part of malnutrition prevention activities (NTA: Nutrition treatment activities)

Targeted children receive specialized nutritious food for MAM treatment in sufficient quantity and quality and in a timely manner in order to improve their nutritional status (A: Resources transferred)

Targeted children receive specialized nutritious food for MAM treatment in sufficient quantity and quality and in a timely manner in order to improve their nutritional status (B: Nutritious foods provided)

Targeted PLW/G receive cash cash transfers support for access to a comprehensive health package in a timely manner in order to meet their nutrition needs (A: Resources transferred)

Targeted PLW/G receive cash cash transfers support for access to a comprehensive health package in a timely manner in order to meet their nutrition needs (E: Advocacy and education provided)

STRATEGIC GOAL 1: Support countries to achieve zero hunger

STRATEGIC OBJECTIVE 3: Achieve food security

STRATEGIC RESULT 3: Smallholders have improved food security and nutrition

STRATEGIC OUTCOME 04: Food-insecure smallholders and communities in six targeted regions have enhanced livelihoods and resilience to better support food security and nutrition needs all year-round

Outcome Category: Increased smallholder production and sales

Focus Area: Resilience Building

Assumptions:

H1: Donors and government provide support and funding

H2: Partners have sufficient capacity and resources to implement activities as intended.

H3: Governmental coordination mechanisms for food assistance, nutrition and education effectively.

H4: Markets function in targeted communities for cash distributions.

H5: Political and security conditions remain stable

OUTCOME INDICATORS

Consumption-based Coping Strategy Index (Average)

Consumption-based Coping Strategy Index (Percentage of households with reduced CSI)

Food Consumption Score

Food expenditure share

Livelihood-based Coping Strategy Index (Average)

Livelihood-based Coping Strategy Index (Percentage of households using coping strategies)

Proportion of the population in targeted communities reporting benefits from an enhanced asset base

Proportion of the population in targeted communities reporting environmental benefits

ACTIVITIES and OUTPUTS

6. Provide food assistance to food insecure Mauritanian households for community and household assets creation (ACL: Asset creation and livelihood support activities)

Targeted populations benefit from assets developed, built or restored in order to reduce risk of disasters and shocks (A: Resources transferred)

Targeted populations benefit from assets developed, built or restored in order to reduce risk of disasters and shocks (D: Assets created)

STRATEGIC GOAL 2: Partner to support implementation of the SDGs

STRATEGIC OBJECTIVE 4: Support SDG implementation

STRATEGIC RESULT 5: Countries have strengthened capacity to implement the SDGs

STRATEGIC OUTCOME 06: Government has enhanced capacities to manage food security and nutrition policies and programmes and identify, target and assist food-insecure and nutritionally-vulnerable populations all year-round

Outcome Category: Enhanced capacities of public- and private-sector institutions and systems, including local responders, to identify, target and assist food-insecure and nutritionally vulnerable populations

Focus Area: Resilience Building

Assumptions:

H1: Government remains committed to addressing food insecurity and malnutrition

H2: The political, socio-economic situation remained stable, no major political trouble

OUTCOME INDICATORS

Zero Hunger Capacity Scorecard

ACTIVITIES and OUTPUTS

8. Provide training and technical support to government institutions in policy formulation and activity coordination and implementation related to: social protection, resilience, and emergency preparedness and response, across which gender is integrated (CSI: Institutional capacity strengthening activities)

Food-insecure people in targeted areas benefit from strengthened capacities of government institutions on design, coordination and implementation of food security and nutrition priorities in order to better progress towards zero hunger.
(C: Capacity development and technical support provided)

STRATEGIC GOAL 2: Partner to support implementation of the SDGs

STRATEGIC OBJECTIVE 5: Partner for SDG results

STRATEGIC RESULT 8: Sharing of knowledge, expertise and technology strengthen global partnership su

STRATEGIC OUTCOME 05: The humanitarian community in Mauritania has access to UNHAS services all year-round

Outcome Category: Enhanced common coordination platforms

Focus Area: Crisis Response

Assumptions:

Political stability offer the possibility to work with the government and partners

OUTCOME INDICATORS

User satisfaction rate

ACTIVITIES and OUTPUTS

7. Provide flights services to humanitarian partners, towards areas of humanitarian interventions (CPA: Service provision and platforms activities)

Vulnerable people (Tier 3) in targeted areas benefit from UN humanitarian air services to humanitarian and development partners (output category H) in order to promptly receive life-saving assistance (H: Shared services and platforms provided)

Mauritania Country Strategic Plan - MR01 Logframe

GOAL 1: Support countries to achieve zero hunger

C.1. Affected populations are able to hold WFP and partners accountable for meeting their hunger needs in a manner that reflects their views and preferences

CROSS-CUTTING INDICATORS

C.1.1: Proportion of assisted people informed about the programme (who is included, what people will receive, length of assistance)

C.1.2: Proportion of project activities for which beneficiary feedback is documented, analysed and integrated into programme improvements

C.2. Affected populations are able to benefit from WFP programmes in a manner that ensures and promotes their safety, dignity and integrity

CROSS-CUTTING INDICATORS

C.2.1: Proportion of targeted people accessing assistance without protection challenges

C.3. Improved gender equality and women's empowerment among WFP-assisted population

CROSS-CUTTING INDICATORS

C.3.1: Proportion of households where women, men, or both women and men make decisions on the use of food/cash/vouchers, disaggregated by transfer modality

C.3.2: Proportion of food assistance decision-making entity – committees, boards, teams, etc. – members who are women

C.3.3: Type of transfer (food, cash, voucher, no compensation) received by participants in WFP activities, disaggregated by sex and type of activity

C.4. Targeted communities benefit from WFP programmes in a manner that does not harm the environment

CROSS-CUTTING INDICATORS

C.4.1: Proportion of activities for which environmental risks have been screened and, as required, mitigation actions identified

Mauritania Country Strategic Plan - MR02 Logframe

Period: janv. 201 déc. 2022

STRATEGIC GOAL 1: Support countries to achieve zero hunger

STRATEGIC OBJECTIVE 1: End hunger by protecting access to food

STRATEGIC RESULT 1: Everyone has access to food

STRATEGIC OUTCOME 01: Crisis-affected people in targeted areas, including refugees, are able to meet basic food and nutrition needs during and in the aftermath of crises

Outcome Category: Maintained/enhanced individual and household access to adequate food

Nutrition Sensitive

Focus Area: Crisis Response

Assumptions:

- H1: Sufficient resources (human, logistical, financial) for food and nutrition assistance;
- H2: No pipeline break due to funding opportunity;
- H3: Complementary humanitarian response provided by UNHCR and other partners

OUTCOME INDICATORS

- Attendance rate
- Consumption-based Coping Strategy Index (Average)
- Enrolment rate
- Food Consumption Score
- Food Consumption Score – Nutrition
- Food Expenditure Share
- Gender ratio
- Livelihood-based Coping Strategy Index (Average)
- MAM Treatment Default rate
- MAM Treatment Mortality rate
- MAM Treatment Non-response rate
- MAM Treatment Recovery rate
- Minimum Dietary Diversity – Women
- Proportion of children 6–23 months of age who receive a minimum acceptable diet
- Proportion of eligible population that participates in programme (coverage)

ACTIVITIES and OUTPUTS

Provide an integrated assistance package to refugees, including food assistance (conditional and/or unconditional), school meals, and specialized nutritious food to children and PLW/Gs for malnutrition prevention and treatment. (URT: Unconditional resource transfers to support access to food)

- Crisis-affected beneficiaries receive nutrition messaging in order to improve nutrition-related practices (E: Advocacy and education provided)
- Crisis-affected beneficiaries receive timely and adequate conditional food assistance for assets or trainings (food or cash-based) in order to meet their food requirements while improving their livelihoods and social cohesion (A: Resources transferred)
- Crisis-affected beneficiaries receive timely and adequate conditional food assistance for assets or trainings (food or cash-based) in order to meet their food requirements while improving their livelihoods and social cohesion (D: Assets created)
- Crisis-affected beneficiaries receive timely and adequate food assistance (food or cash-based) in order to meet their food and nutrition requirements (A: Resources transferred)
- Crisis-affected children and PLW/Gs receive adequate and timely specialized nutritious food in order to prevent and treat MAM (A: Resources transferred)
- Crisis-affected children and PLW/Gs receive adequate and timely specialized nutritious food in order to prevent and treat MAM (B: Nutritious foods provided)
- Crisis-affected children attending school receive timely and adequate school meals in order to meet their food requirements (A: Resources transferred)

STRATEGIC GOAL 1: Support countries to achieve zero hunger

STRATEGIC OBJECTIVE 1: End hunger by protecting access to food

STRATEGIC RESULT 1: Everyone has access to food

STRATEGIC OUTCOME 02: Food-insecure populations in targeted regions, including school-age children, have access to adequate and nutritious food all year

Outcome Category: Maintained/enhanced individual and household access to adequate food

Nutrition Sensitive

Focus Area: Resilience Building

Assumptions:

H1: Donors and government provide timely support and funding

H2: Partners have sufficient capacity and resources to implement activities as intended

H3: Governmental coordination mechanisms for food assistance, nutrition and education effectively.

H4: Markets function in targeted communities for cash distributions.

H5: Political and security conditions do not affect operations

H6 Strong Government ownership/leadership

OUTCOME INDICATORS

Attendance rate

Consumption-based Coping Strategy Index (Average)

Enrolment rate

Food Consumption Score

Food Consumption Score – Nutrition

Food Expenditure Share

Gender ratio

Livelihood-based Coping Strategy Index (Average)

Minimum Dietary Diversity – Women

Proportion of children 6–23 months of age who receive a minimum acceptable diet

Retention rate

ACTIVITIES and OUTPUTS

Provide school meals to vulnerable Mauritanian children during the school year, in a way that relies on and stimulates local production (home-grown school feeding). (SMP: School meal activities)

Children attending school receive timely and adequate school meals in order to meet their food requirements and support school attendance (A: Resources transferred)

Provide seasonal food assistance to food insecure Mauritanian populations, integrating complementary specialized nutritious food for children (aged 6-23 months) as well as PLW/Gs. (URT: Unconditional resource transfers to support access to food)

Targeted beneficiaries receive timely and adequate food assistance (food and cash based) in order to meet their food and nutrition requirements (A: Resources transferred)

Targeted children aged 6 to 23 months and PLW/Gs receive adequate and timely specialized nutritious food integrated to food assistance in order to prevent malnutrition (B: Nutritious foods provided)

STRATEGIC GOAL 1: Support countries to achieve zero hunger

STRATEGIC OBJECTIVE 2: Improve nutrition

STRATEGIC RESULT 2: No one suffers from malnutrition

STRATEGIC OUTCOME 03: Nutritionally vulnerable populations in targeted areas, including children and pregnant and lactating women and girls, have improved nutritional status all year

Outcome Category: Improved consumption of high-quality, nutrient-dense foods among targeted individuals

Focus Area: Resilience Building

Assumptions:

- H1: Partners have sufficient capacity and resources to implement planned activities.
 - H2: Adequate health centers are available for the treatment of malnourished children and women.
 - H3: Government and partners coordination mechanisms for nutrition work effectively.
 - H4: Timely funding is available to ensure seasonal response.
 - H5 Strong Government ownership/leadership
-

OUTCOME INDICATORS

MAM Treatment Default rate

MAM Treatment Mortality rate

MAM Treatment Non-response rate

MAM Treatment Recovery rate

Proportion of eligible population that participates in programme (coverage)

ACTIVITIES and OUTPUTS

Among food insecure Mauritanian populations, provide specialized nutritious food for MAM treatment to children aged 6-59 months and PLW/Gs, nutrition-related messaging to women and men care providers, and cash transfers to PLW/Gs attending pre/post natal care (NTA: Nutrition treatment activities)

Targeted beneficiaries receive nutrition-related messaging in order to improve nutrition-related practices and prevent malnutrition (E: Advocacy and education provided)

Targeted children aged 6-59 months and PLW-Gs receive adequate and timely specialized nutritious food in order to treat moderate acute malnutrition (A: Resources transferred)

Targeted children aged 6-59 months and PLW-Gs receive adequate and timely specialized nutritious food in order to treat moderate acute malnutrition (B: Nutritious foods provided)

Targeted PLW/Gs attending pre/post-natal care receive timely and adequate CBT to improve access to pre/post-natal care services and prevent infant malnutrition (A: Resources transferred)

STRATEGIC GOAL 1: Support countries to achieve zero hunger

STRATEGIC OBJECTIVE 3: Achieve food security

STRATEGIC RESULT 4: Food systems are sustainable

STRATEGIC OUTCOME 04: Food-insecure populations and communities exposed to climate shocks in targeted areas have more resilient livelihoods and sustainable food systems all year

Outcome Category: Improved household adaptation and resilience to climate and other shocks

Nutrition Sensitive

Focus Area: Resilience Building

Assumptions:

- H1: Donors and government provide timely support and funding for seasonal response
 - H2: Partners have sufficient capacity and resources to implement activities as intended.
 - H3: Governmental coordination mechanisms are effective.
 - H4: Markets function in targeted communities for cash distributions.
 - H5: Political and security conditions do not affect operations
-

OUTCOME INDICATORS

- Consumption-based Coping Strategy Index (Average)
- Food Consumption Score
- Food Consumption Score – Nutrition
- Food expenditure share
- Livelihood-based Coping Strategy Index (Average)
- Proportion of the population in targeted communities reporting benefits from an enhanced livelihoods asset base

ACTIVITIES and OUTPUTS

Provide livelihood support to food insecure and at-risk Mauritanian households, including the development or rehabilitation of natural and productive assets (including FFA), through an integrated, equitable and participatory community approach (ACL: Asset creation and livelihood support activities)

Targeted beneficiaries receive timely and adequate FFA with CBT or in kind transfer modality in order to meet their short-term food needs while improving their livelihoods' resilience. (A: Resources transferred)

Targeted populations benefit from assets built or restored and other livelihood support interventions in order to improve their resilience to natural shocks and adaptation to climate change. (D: Assets created)

Targeted smallholders and other actors along the value chain benefit from strengthened technical capacities in order to improve livelihoods, including in relation to home-grown school feeding (C: Capacity development and technical support provided)

STRATEGIC GOAL 2: Partner to support implementation of the SDGs

STRATEGIC OBJECTIVE 4: Support SDG implementation

STRATEGIC RESULT 5: Countries have strengthened capacity to implement the SDGs

STRATEGIC OUTCOME 05: National institutions have strengthened capacities to manage food-security, nutrition and social protection policies and programmes, including an adaptive (shock-responsive) social protection system, by 2030

Outcome Category: Enhanced capacities of public- and private-sector institutions and systems, including local responders, to identify, target and assist food-insecure and nutritionally vulnerable populations

Focus Area: Resilience Building

Assumptions:

H1: Strong Government ownership/leadership/collaboration
H2: Satisfactory coordination among key partners
H3: Political and staffing stability among national institutions
H4: Adequate funding of dedicated capacity support interventions

OUTCOME INDICATORS

Zero Hunger Capacity Scorecard

ACTIVITIES and OUTPUTS

Provide capacity strengthening support to national institutions on the design and implementation of: i) a permanent response planning scheme for food security and nutrition with consolidated early warning and coordination mechanisms, ii) a national shock-responsive, nutrition-sensitive and gender transformative safety-net system, iii) and effective preparedness and supply chains operations (CSI: Institutional capacity strengthening activities)

Food-insecure people benefit from strengthened government-led Adaptive Social Protection capacities and system in order to receive timely, adequate, equitable, consistent and predictable assistance from the government, WFP and partners (C: Capacity development and technical support provided)

STRATEGIC GOAL 2: Partner to support implementation of the SDGs

STRATEGIC OBJECTIVE 5: Partner for SDG results

STRATEGIC RESULT 8: Sharing of knowledge, expertise and technology strengthen global partnership su

STRATEGIC OUTCOME 06: Humanitarian and development partners have access to common services that permit them to reach and operate in targeted areas all year

Outcome Category: Enhanced common coordination platforms

Focus Area: Crisis Response

Assumptions:

H1: Donors and government provide support and funding

OUTCOME INDICATORS

User satisfaction rate

ACTIVITIES and OUTPUTS

Provide UNHAS flight services for partners, to access areas of humanitarian interventions (CPA: Service provision and platforms activities)

The needs of affected populations are addressed by WFP partners using timely and cost-effective services provided by WFP (H: Shared services and platforms provided)

Mauritania Country Strategic Plan - MR02 Logframe

GOAL 1: Support countries to achieve zero hunger

C.1. Affected populations are able to hold WFP and partners accountable for meeting their hunger needs in a manner that reflects their views and preferences

CROSS-CUTTING INDICATORS

C.1.1: Proportion of assisted people informed about the programme (who is included, what people will receive, length of assistance)

C.1.2: Proportion of project activities for which beneficiary feedback is documented, analysed and integrated into programme improvements

C.2. Affected populations are able to benefit from WFP programmes in a manner that ensures and promotes their safety, dignity and integrity

CROSS-CUTTING INDICATORS

C.2.1: Proportion of targeted people accessing assistance without protection challenges

C.3. Improved gender equality and women's empowerment among WFP-assisted population

CROSS-CUTTING INDICATORS

C.3.1: Proportion of households where women, men, or both women and men make decisions on the use of food/cash/vouchers, disaggregated by transfer modality

C.3.2: Proportion of food assistance decision-making entity – committees, boards, teams, etc. – members who are women

C.3.3: Type of transfer (food, cash, voucher, no compensation) received by participants in WFP activities, disaggregated by sex and type of activity

C.4. Targeted communities benefit from WFP programmes in a manner that does not harm the environment

CROSS-CUTTING INDICATORS

C.4.1: Proportion of activities for which environmental risks have been screened and, as required, mitigation actions identified

**Annexe 8 : Tableau nombre de bénéficiaires de l'assistance directe du PAM planifiés
(PSP 2019-2022)**

Strategic outcome	Activity	Girls	Boys	Women	Men	Total
1	1. Provide an integrated assistance package to refugees, including food assistance (conditional and/or unconditional), school meals, and specialized nutritious food to children and pregnant and lactating women and girls for malnutrition prevention and treatment.	19,863	19,548	13,254	10,584	63,250
2	2: Provide seasonal food assistance to food-insecure Mauritanian populations, integrating complementary specialized nutritious food for children (aged 6–23 months) as well as pregnant and lactating women and girls.	70,415	72,414	50,496	39,675	233,000
	3: Provide school meals to vulnerable Mauritanian children during the school year, in a way that relies on and stimulates local production (home-grown school feeding).	31,221	29,996	0	0	61,217
3	4: Among food-insecure Mauritanian populations, provide specialized nutritious foods for MAM treatment to children aged 6–59 months and pregnant and lactating women and girls, nutrition-related messaging to women and men care providers, and cash transfers to pregnant and lactating women and girls attending pre/post-natal care.	68,281	70,099	15,430	487	154,296
4	5: Provide livelihood support to food-insecure and at-risk Mauritanian households, including the development or rehabilitation of natural and productive assets (including FFA), through an integrated, equitable and participatory community approach.	29,465	30,302	21,130	16,602	97,500
Total without overlap		157,022	159,256	76,047	52,241	381,316
* L'activité 1 n'est pas incluse dans l'évaluation						

Annexe 9 : Acronymes

ACF	Action Contre la Faim
ACR	<i>Annual Country Report</i>
ASSN	Action Sociale et de la Solidarité Nationale
BIT	Bureau International du Travail
BM	Banque Mondiale
BMZ	<i>Bundesministerium für wirtschaftliche Zusammenarbeit und Entwicklung</i> (ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement Allemande)
BP	Bureau Pays
BR	Bureau Régional
CDHAHRSC	Commissariat aux Droits de l'Homme, à l'Action Humanitaire et aux Relations avec la Société Civile
CE	Comité d'évaluation
COMET	<i>Country Office Tool for Managing Effectively</i>
CPP	Cadre de partenariat pays
CSA	Commissariat à la Sécurité Alimentaire
DEQAS	Système d'assurance qualité des évaluations
DFID	<i>The Department for International Development</i>
EB	<i>Executive Board</i> (Conseil d'administration)
ECHO	Office humanitaire de la Communauté européenne
FAO	Organisation pour l'agriculture et l'alimentation
FSMS	Food Security Monitoring System
GRE	Groupe de référence d'évaluation
HCR	Haut-Commissariat pour les Réfugiés
IDH	Indice de développement humain
IFPRI	International Food Policy Research Institute
IIG	Indice d'inégalités de genre
MAED	Ministère des Affaires Economiques et du Développement
MASEF	Ministère des Affaires Sociales, de l'Enfance et de la Famille
MEFPTIC	Ministère de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et des Technologies de l'Information et de la communication
ODD	Objectifs de développement durable
OEV	<i>Office of Evaluation</i> (Bureau de l'Evaluation)
OIM	Organisation internationale pour les migrations
ONG	Organisation non gouvernementale

PAM	Programme Alimentaire Mondial
PDM	<i>Post distribution Monitoring</i> (Suivi après distribution)
PIB	Produit Intérieur Brut
PNUAD	Plan cadre des Nations Unies pour l'aide au développement
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PSP	Plan stratégique de pays (= <i>CSP : Country Strategic Plan</i>)
PSPI	Plan stratégique de pays intérimaire
QS	<i>Quality Support</i>
SCAPP	Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée
SMART	<i>Standardized Monitoring and Assessment of Relief and Transitions</i>
SINUS	Stratégie intégrée des Nations-Unies pour le Sahel
SNIG	Stratégie nationale d'institutionnalisation du genre
SNPS	Stratégie nationale de protection sociale
SPSA	Système de Protection Sociale Adaptative
TDR	Termes de référence
UNCT	<i>UN Country Team</i>
UNDSS	Système du Département des Nations Unies de Sûreté et de Sécurité
UNEG	Groupe des Nations-Unies pour l'évaluation
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
USAID	United States Agency for International Development